



RAPPORT ANNUEL 2013

- ✓ Rapport moral
- ✓ Rapport d'activités
- ✓ Rapport financier

Coordination SUD

Solidarité Urgence Développement



LA COORDINATION NATIONALE DES ONG FRANÇAISES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

COORDINATION SUD – SOLIDARITÉ URGENCE DÉVELOPPEMENT – EST LA COORDINATION NATIONALE DES ONG FRANÇAISES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE.

Fondée en 1994, elle rassemble fin 2013 137 ONG, dont une centaine via six collectifs (Clong-Volontariat, Cnajep, Coordination Humanitaire et Développement, Crid, Forim, Groupe Initiatives).

Coordination SUD milite pour des politiques de solidarité internationale, d'urgence et de développement, fondées sur les principes de subsidiarité, les droits humains, la justice et la démocratie, et qui s'attaquent aux causes des conflits, de la pauvreté et des inégalités, en particulier entre hommes et femmes.

Elle fédère, renforce et valorise les ONG françaises comme acteurs clés de la solidarité internationale. Elle favorise les échanges et le dialogue entre ses membres et porte la parole collective de ses membres en France, en Europe et dans le monde, pour peser, avec d'autres, sur les enjeux majeurs de la solidarité internationale.

Coordination SUD accompagne l'émergence du Forum international des plateformes nationales d'ONG, dont le Secrétariat est localisé dans ses bureaux.

Coordination SUD est une association loi 1901 dont le financement est assuré par les cotisations de ses membres, des recettes d'activités, des subventions publiques et des fonds privés.

Coordination SUD est membre de :



Le Mouvement associatif (ex-CPCA), instance de représentation politique du mouvement associatif français, rassemble 17 coordinations représentatives des divers domaines et secteurs de l'activité associative et 22 CPCA régionales.



Concord, la Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement, regroupe 27 associations nationales, 17 réseaux d'ONG internationales et 2 membres associés, qui représentent plus de 1 800 ONG soutenues par des millions de citoyens.



Le FIP - Forum international des plates-formes nationales d'ONG, composé de 55 plates-formes nationales d'ONG et de 7 coalitions régionales promeut l'émergence de la voix des OSC dans les négociations internationales.

Plus d'information : www.coordinationsud.org

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL

3

RAPPORT D'ACTIVITÉS

7

1. La politique française de développement et de solidarité internationale : des paroles aux actes ? 8
2. Dialogue avec l'AFD : de la reconnaissance au partenariat 12
3. Préparer 2014-2020 : pour une politique européenne de développement ambitieuse 14
4. Construire un agenda post OMD à la hauteur des défis futurs, avec l'ensemble des parties prenantes 17
5. Une commission Agriculture et alimentation productive ! 20
6. Une concertation renforcée des ONG sur les questions humanitaires 23
7. De la prise en compte à la transversalisation de l'approche genre 25
8. Pour un droit à la santé universel 27
9. Soutenir les populations du Sud face au changement climatique 29
10. Des services adaptés pour le renforcement des ONG 31
11. Qualité et transparence : des échanges et débats pour de nouvelles perspectives d'action 36
12. Coordination SUD, une plateforme pour et par ses membres 38

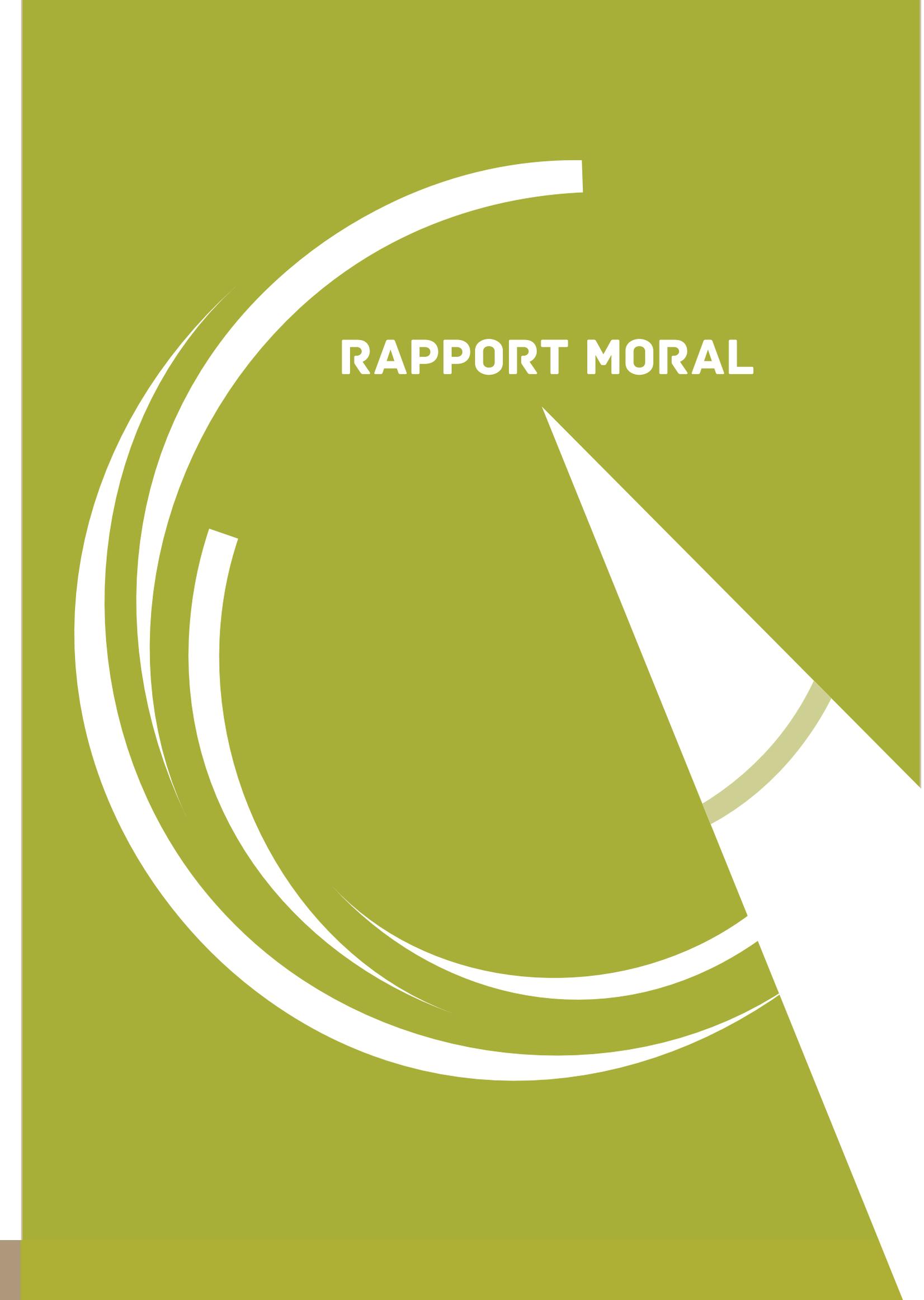
RAPPORT FINANCIER

42

- Synthèse 43
- Bilan 45
- Reprise des fonds dédiés 46
- Compte de résultat 47

ANNEXES

48

The image features a solid green background. Overlaid on this are several white, thick, curved lines that form a partial circular shape on the left side. A white triangle is positioned on the right side, pointing towards the center. The text 'RAPPORT MORAL' is centered in the upper half of the image.

RAPPORT MORAL

RAPPORT MORAL

Notre attention pour la solidarité internationale nous conduit, année après année, à faire le constat d'un monde profondément troublé. L'incendie du Rana Plaza et la mort de plus d'un millier d'ouvriers et ouvrières travaillant à confectionner nos vêtements pour un salaire de misère ne peuvent tomber dans l'oubli. Pas plus que les conflits qui déchirent les peuples, blessent et tuent en Syrie, au Mali, en Centrafrique. Pas plus que les victimes du typhon aux Philippines. Et pas plus que celles et ceux qui continuent à vivre sous le seuil de pauvreté et dont l'accès à l'alimentation, à l'eau, à la santé et à l'éducation est chaque jour compromis. La solidarité internationale est notre réponse à toutes ces situations qui sont un déni des droits humains et un défi à notre humanité. Avec des moyens bien limités mais beaucoup de courage et de détermination, les ONG agissent dans l'urgence comme sur le long terme avec leurs partenaires du Nord comme du Sud. Elles alertent, informent et mobilisent nos concitoyens. Elles plaident pour un monde plus juste et plus solidaire.

L'engagement palpable dont nos organisations font preuve jour après jour est ressenti en France aussi. Nos concitoyens considèrent les ONG comme les plus crédibles, les plus efficaces et les plus impartiaux des acteurs de la solidarité internationale et du développement. Notre rôle est reconnu et les pouvoirs publics l'ont bien compris. L'année 2013 a été riche de dialogue de concertation, en France comme dans l'Union européenne.

En France, les Assises du développement et de la solidarité internationale se sont conclues le 1^{er} mars 2013 par un discours du président de la République. Il a annoncé à cette occasion la création d'un Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI), ainsi que la mise en chantier d'une Loi d'orientation – mais pas de programmation – pour la politique française de développement et de solidarité internationale. Il reste encore à apprécier, dès 2014, les avancées réelles et la consistance de cette Loi, une fois approuvée par le Parlement, et à éprouver la qualité du fonctionnement du CNDSI.

Dans ce même discours, le président de la République annonçait une possible augmentation de l'Aide publique au développement (APD), au rythme du retour de la croissance en France. La réalité des ressources affectées en 2013 à l'APD est malheureusement loin de correspondre au redémarrage – certes fragile – de la croissance. L'OCDE a annoncé en avril 2014 une chute de l'APD française pour 2013 à 0,41 % du Revenu national brut, contre 0,45 % en 2012 et 0,46 % en 2011. Concrètement, le montant des dépenses publiques a diminué de près de 10 % entre 2012 et 2013. Quant au doublement annoncé de la part de l'aide publique transitant par les ONG, s'il a été parfaitement appliqué auprès de l'Agence française de développement, il reste à réaliser pour le Centre de crises comme pour le financement du volontariat.

Du côté de l'Agence française de développement, nos associations se sont fortement mobilisées dans l'élaboration du cadre d'intervention transversal (CIT) de l'Agence concernant les organisations de la société civile. Ce CIT reconnaît véritablement le rôle et la valeur ajoutée des ONG et, plus largement, des organisations de la société civile (OSC). Il constitue la base indispensable de la négociation engagée en 2014 sur le partenariat entre l'AFD et les OSC.

En Europe, la discussion sur le budget 2014/2020 a elle aussi été nourrie. L'influence des ONG, par leurs réponses aux concertations de l'Union européenne et leurs plaidoyers auprès des États membres, a joué un rôle déterminant pour minimiser l'impact de la crise sur un budget pourtant contraint. Le début de l'année 2014 a été marqué par la situation catastrophique des ressources financières d'ECHO pour l'action humanitaire. Même si des messages rassurants ont été diffusés depuis lors, cette question reste d'une totale actualité aujourd'hui.

Notre relation avec les pouvoirs publics est certes importante. Elle ne doit pas pour autant nous faire oublier notre identité, notre plus-value et les défis qui nous attendent. Nous sommes des associations sans but lucratif, reconnues pour la diversité de nos missions, la proximité, la liberté d'initiative, la capacité d'innovation. Nous sommes reconnues pour ce que nous faisons et ce que nous sommes. Rassemblées dans Coordination SUD, nous faisons preuve d'audace, d'évolution et d'ouverture au service de nos convictions.

Une audace que l'on retrouve dans les espaces de travail réunissant les ONG françaises au sein de Coordination SUD : alliances des humanitaires pour faire front face aux besoins croissants des populations ; véritables débats sur les questions sensibles de l'agro-écologie ou des investissements fonciers pour la commission Agriculture et alimentation, de la couverture universelle en santé pour la commission Santé et développement ; capacité à influencer les politiques publiques et bousculer tout un secteur pour la commission Genre et développement, ou, au contraire, à sortir des espaces de concertation face à la timidité des décideurs pour la commission Climat et développement.

Une volonté d'évolution qui se concrétise par une adaptation permanente de nos associations aux défis de l'époque. Nous faisons pour cela confiance en Coordination SUD pour offrir des espaces uniques de partage de nos expériences et de nos préoccupations pour que l'apprentissage soit collectif et constructif : réflexions et interpellations sur la qualité et la transparence, formations participatives, échanges et recherches sur la diversification de nos ressources et de nos méthodes de gestion.

Cette évolution a concerné aussi Coordination SUD, qui a su rénover en profondeur sa gouvernance et se mettre résolument au service de ses membres. Elle s'est accompagnée d'une volonté d'ouverture, d'abord en direction des associations environnementales, demain des droits humains et de leurs homologues européens et internationaux. Mais aussi, au-delà, dans le dialogue avec les parlementaires, les collectivités territoriales et le début d'une analyse du secteur privé marchand.

Le plan d'action de Coordination SUD est marqué par ces audaces, ces évolutions et ces ouvertures : un véritable signal à l'aube de ses vingt ans.

Jean-Louis Vielajus
1^{er} mai 2014

COORDINATION SUD EN CHIFFRES

1 étude sur les ONG dans un contexte financier difficile

15 salariés

17 espaces de travail collectif

19 projets d'ONG cofinancés par le Frio

21 administrateurs

30 publications collectives

+ de 40 rencontres avec des pouvoirs publics

106 membres impliqués dans la réforme des statuts

137 membres actifs

188 personnes formées

415 hommes/jours de mobilisation des ONG

3 480 offres d'emplois et stages

24 000 abonnés aux newsletters et alertes

1 818 549 visites sur le site

The image features a solid orange background. A large, white, curved line sweeps across the upper left and middle sections. A white triangle is positioned on the right side, pointing towards the center. A thin, light green curved line is visible near the bottom right, partially overlapping the white triangle. The text 'RAPPORT D'ACTIVITES' is centered in the upper half of the image.

RAPPORT D'ACTIVITES

1. LA POLITIQUE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT ET DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE : DES PAROLES AUX ACTES ?

2013 restera comme une année particulièrement intense de travaux sur la politique française de développement et de solidarité internationale. En effet, s'est ajoutée au désormais classique travail de plaidoyer pour que la France respecte ses engagements financiers pour le développement, la fin du processus des Assises du développement et de la solidarité internationale.

Coordination SUD a suivi avec une attention particulière l'élaboration du premier projet de Loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale (LOP-DSI) de la France, et la mise en place du Conseil national du développement et la solidarité internationale.

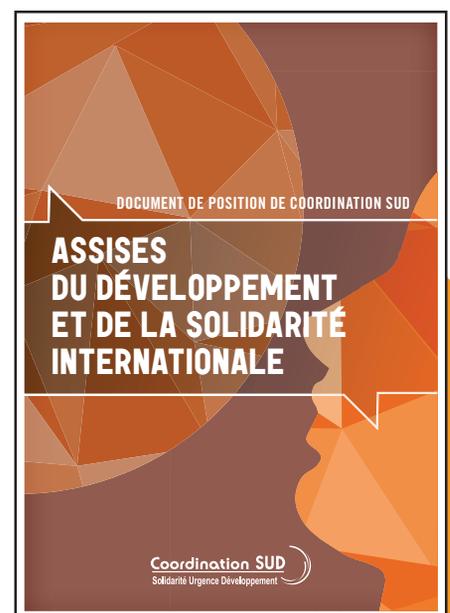
DES PROMESSES DE CAMPAGNE AUX ASSISES DU DÉVELOPPEMENT

Les Assises du développement et de la solidarité internationale se sont tenues du 5 novembre 2012 au 1^{er} mars 2013. Durant 4 mois, les ONG membres de Coordination SUD y ont largement contribué, en postant 77 contributions sur le site des Assises, et intervenant lors des 19 tables-rondes.

Coordination SUD, en tant que collectif, a présenté trois propositions : pour une vision post-2015, pour l'élaboration d'une loi d'orientation et de programmation sur la politique de développement et de solidarité internationale, et enfin pour la création d'un espace de concertation permanent, pluri-acteurs et non sectoriel.

Si les Assises ont constitué un moment fort d'échanges, le choix des 5 thèmes de débats (vision du développement post 2015, transparence et efficacité de l'aide, cohérence des politiques publiques avec le développement, renforcement du partenariat avec les acteurs non gouvernementaux, innovations et recherche pour le développement) s'est lui déroulé sans concertation. Coordination SUD a plaidé pour que soit ajoutée une table-ronde sur Migrations et développement, ce qui a été obtenu ; mais au lieu d'en faire un sujet transversal, elle a été incluse dans le thème Renforcement du partenariat. Certains chantiers ont permis d'avancer ; d'autres, parce que particulièrement globaux, ont laissé les ONG sur leur faim.

À l'issue des Assises, deux demandes majeures de Coordination SUD étaient acquises : la création d'un Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI) et l'élaboration d'une Loi d'orientation et de programmation sur le développement et la solidarité internationale (LOP-DSI). Coordination SUD a regretté que la richesse des débats menés lors des Assises n'ait pas été traduite dans le discours de clôture du président de la République. Le développement y a été évoqué uniquement sous l'angle de l'économie, de la sécurité et de l'environnement, sans mentionner ni les droits, ni les questions sociales.

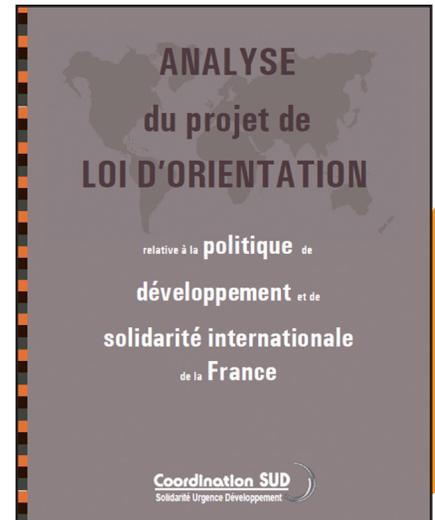


Position de Coordination SUD lors des Assises.

L'ÉLABORATION D'UN PROJET DE LOI D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION RELATIVE À LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Depuis longtemps, Coordination SUD réclamait une loi sur la politique de solidarité internationale de la France : les parlementaires ne se saisissaient du sujet qu'à l'occasion des débats budgétaires, et le président de la République pouvait seul décider de modifier l'orientation de la politique d'aide. Coordination SUD a donc accueilli très favorablement la mise en chantier de la LOP. En effet, une telle loi répond à la fois à l'exigence de transparence, d'un meilleur suivi de la mise en œuvre des engagements pris par les autorités politiques, d'amélioration du pilotage stratégique de l'aide et à la nécessité d'une meilleure cohérence des politiques en faveur du développement. L'enjeu principal est bien, au final, celui d'une appropriation démocratique de la politique française de développement et de solidarité internationale. Un groupe de travail ad hoc au sein de Coordination SUD a été mis en place afin de contribuer à l'élaboration d'une Loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale (LOP-DSI) ambitieuse.

Coordination SUD a rédigé un document d'analyse, largement diffusé aux décideurs politiques, administrations et cabinets ministériels. Plusieurs rencontres avec le cabinet du ministre en charge du Développement ont également été organisées. Coordination SUD poursuivra ce travail en 2014, notamment à destination des parlementaires (partis politiques, rapporteurs du projet de loi, commissions des Affaires étrangères).



Analyse de Coordination SUD sur la loi d'orientation et de programmation relative au développement et à la solidarité internationale de la France..

LA CRÉATION D'ESPACES DE CONCERTATION AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE

Coordination SUD a participé en 2013 au groupe de concertation humanitaire mis en place dans le cadre de la Stratégie humanitaire de la République française par le Centre de crises, afin de renforcer son partenariat avec les organisations de solidarité internationale françaises.

Coordination SUD a aussi été consultée par le ministère du Développement sur la mise en place du Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI), présenté comme le futur organe de concertation des acteurs du développement. Coordination SUD apprécie le positionnement donné à cette instance. Cet espace pluri-acteurs de concertation sur les politiques humanitaires et de développement suscite en effet beaucoup d'espoirs et peut permettre de contribuer à l'amélioration du cadre de dialogue entre l'État et la société civile. La formule d'auto-saisine adoptée pour le Conseil est fondamentale. Coordination SUD regrette toutefois que le futur Conseil ne puisse émettre des avis, à l'instar d'autres espaces de concertation existants avec les pouvoirs publics, en complément de son rôle légitime d'espace de débat. La création du CNDSI a été officialisée avec la parution d'un décret le 11 décembre 2013. La première réunion devrait se tenir début 2014.

LA RÉALITÉ BUDGÉTAIRE DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD)

La question du financement du développement reste la grande oubliée des discussions en 2013. L'engagement de la France de porter son APD à 0,7 % du RNB a été mis de côté. Maintes fois affirmé et réaffirmé, cet objectif budgétaire s'éloigne chaque année un peu plus. En effet, l'APD de la France a baissé de 9,8 % en 2013, quand l'aide mondiale augmentait de 6,1 %. La France n'a consacré que 0,4 % de son revenu national brut (RNB) à l'APD en 2013, contre 0,45 % en 2012 et 0,46 % en 2011. Ce volume d'aide, déjà bien en deçà de l'engagement international pris par la France, est largement gonflé par un jeu d'écriture comptable et financière. La commission APD de Coordination SUD a produit en 2013 un livret d'analyse de l'aide publique au développement française. Elle s'est appuyée sur l'expertise de membres de Coordination SUD dans différents secteurs de l'APD (santé, nutrition, développement rural, genre).

■ Sur la quantité de l'aide et le suivi de l'APD française

Coordination SUD plaide pour que les engagements d'augmentation de l'aide et le rééquilibrage des prêts et des dons bilatéraux au sein de l'APD française soient respectés

Avant la sortie du Projet de loi de finances pour 2014, elle a publié fin septembre 2013 un livret de 45 pages « Aide publique au développement, Projet de loi de finances 2014 ». Pour intéresser les parlementaires, il se veut didactique et pédagogique, et aussi précis et documenté. L'attention a été portée sur la transparence et la lisibilité du budget d'APD, les instruments de l'APD, la cohérence des politiques et les financements aux ONG. Reconnue comme interlocuteur privilégié des rapporteurs budgétaires pour la mission APD, Coordination SUD a été auditionnée par les groupes politiques, les rapporteurs de l'Assemblée nationale et du Sénat, en amont des discussions budgétaires. Au total, le nombre de rendez-vous sur ce sujet a augmenté entre 2012 et 2013.

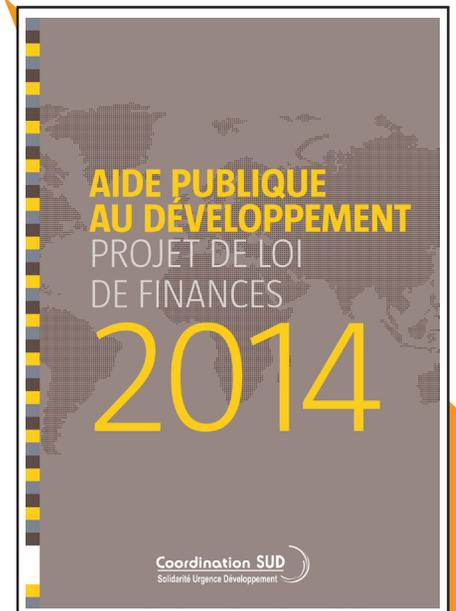
■ Sur la qualité de l'aide

La Commission APD travaille également à l'amélioration de la transparence et la redevabilité des acteurs du dispositif français de coopération au développement vis-à-vis du Parlement et des citoyens français comme des pays bénéficiaires de l'aide française. Le développement doit s'inscrire dans une approche marquée par le respect et la réalisation des droits humains fondamentaux. Une approche du développement fondée sur le respect des droits regroupe dans un ensemble cohérent les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, et contribue effectivement aux initiatives d'un développement durable. Les objectifs de lutte contre la pauvreté et les inégalités ne doivent pas être brouillés par d'autres, comme le contrôle des flux migratoires ou le soutien aux entreprises françaises.

■ Sur le processus de suivi des APD européennes (Aid Watch)

En 2013, le groupe AidWatch de Concord a suivi les engagements des gouvernements européens en termes de quantité et d'efficacité de l'aide. Coordination SUD a contribué aux travaux d'AidWatch en prenant part aux réflexions du groupe Plaidoyer et en relayant ses positions auprès des décideurs français. Coordination SUD a assuré la rédaction de l'analyse de l'APD française et a pris part à l'élaboration des recommandations au sein du rapport annuel de suivi des APD européennes d'AidWatch.

Ce rapport a été envoyé aux parlementaires et aux administrations concernées.



Analyse de Coordination SUD du projet de loi de finances 2014.

Atelier de
Coordination
SUD sur le Mali



© Coordination SUD

L'engagement multi-acteurs pour le Mali

Le 11 janvier 2013, la France est intervenue militairement au Mali pour stopper la progression des mouvements armés islamistes. Cette crise a soulevé de nombreuses interrogations sur les raisons profondes qui ont concouru à cette situation, dans un pays qui a vécu plusieurs alternances présidentielles démocratiques, dont la société civile était une des plus structurées du continent et où la solidarité internationale avait été réelle pendant plusieurs décennies impliquant notamment de nombreuses ONG françaises. Afin de chercher des esquisses de réponses à ces questions, Coordination SUD a réuni des ONG le 25 janvier 2013 : 80 participants ont échangé sur les clivages internes qui s'étaient installés dans le pays, sur le recul réel de l'APD française ces dernières années et sur la nécessité de relancer et appuyer tant la décentralisation que le dialogue multi-acteurs.

À la suite de ces travaux, un groupe d'ONG, en alliance avec Cités Unies France, des collectivités locales françaises, la Fecong (fédération des collectifs du Mali) et l'Association des municipalités du Mali, a

lancé une réflexion pour proposer une nouvelle approche au Mali. Une note de proposition a été élaborée et devrait être défendue auprès des pouvoirs publics en 2014. La France de son côté a renoué avec l'aide au développement, avec un programme de 281 millions d'euros et surtout des efforts de transparence sur l'ensemble des projets.

G20 : des avancées sur la fraude fiscale mais pas sur la sécurité alimentaire

Le 30 août 2013, Coordination SUD et des ONG membres et non membres ont rencontré le président de la République, François Hollande, pour lui faire part de leurs positions sur l'agenda du G20. Ce sommet s'est terminé sur deux avancées, demandées par les ONG, dans la lutte contre la fraude fiscale : l'échange automatique de données fiscales et l'accord sur un plan d'action pour lutter contre l'évasion fiscale des multinationales. L'OCDE est chargée de proposer les instruments techniques pour la mise en place de ces changements ; ces règles devront être élargies aux pays en développement, premières victimes de l'évasion fiscale.

En revanche, le G20 n'a pas traité de la question de la volatilité des prix agricoles, qui avait pourtant fait l'objet d'un plan d'action lors du sommet en France, en 2011. Coordination SUD a de nouveau interpellé les décideurs, suite au G20, sur l'impact de la financiarisation des marchés agricoles sur la sécurité alimentaire mondiale.

Rencontre avec le président de la République en amont du sommet Afrique-France

Le 21 novembre 2013, Coordination SUD a rencontré François Hollande et les conseillers Afrique de l'Élysée, en amont du sommet Afrique France.

Sur les questions spécifiques de la paix et de la sécurité, Coordination SUD a défendu les principes humanitaires et les droits humains, a promu le rôle des sociétés civiles dans la prévention et la gestion des conflits et le nécessaire appui aux acteurs locaux (sécurisation, accès aux besoins essentiels, mécanismes financiers).

En matière de développement économique, Coordination SUD a regretté que la croissance économique du continent ne profite pas aux populations africaines et que les investissements aient encore trop souvent des impacts négatifs sur l'environnement et les droits humains. Elle attend que le gouvernement régule davantage les entreprises françaises impliquées en Afrique.

Enfin, Coordination SUD a souligné l'enlisement des négociations « climat » alors même que le réchauffement climatique a un impact croissant sur la raréfaction des ressources dans certaines régions africaines et donc sur les conflits pour y accéder. Elle a demandé que la France soutienne les pays africains pour que leur développement puisse se faire selon un mode sobre en carbone et en énergie et qu'elle abonde le Fonds pour l'adaptation climatique.



© Elysée

Réunion de préparation du sommet Afrique-France à l'Élysée.

2. DIALOGUE AVEC L'AFD : DE LA RECONNAISSANCE AU PARTENARIAT

L'Agence française de développement (AFD) est l'opérateur pivot des pouvoirs publics français pour la mise en œuvre de la politique d'aide extérieure. Les relations avec les ONG se sont intensifiées depuis 2009 avec le transfert du financement des initiatives des ONG du ministère des Affaires étrangères à l'AFD au sein de la Division du partenariat avec les ONG (DPO). Au cours de l'année 2013, Coordination SUD a fortement contribué à l'évolution du dialogue avec l'Agence en faveur d'un partenariat mutuel, principalement dans le cadre de la concertation sur le Cadre d'intervention transversal de l'AFD avec les organisations de la société civile (CIT-OSC).

Concertations de la commission Financement et renforcement institutionnel (Cofri) avec l'AFD

Dans le cadre de la concertation avec l'AFD, Coordination SUD s'est notamment appuyée en 2013 sur l'expertise des groupes de travail « AFD/Dispositif d'appui » et « AFD/Fisong », tous deux au sein de la Commission financement et renforcement institutionnel (Cofri). Forts d'une participation d'une trentaine de membres, ces groupes ont activement participé aux deux temps forts de l'année écoulée : les concertations pour les thématiques Fisong 2014-2016 et pour le CIT-OSC de l'AFD.

Une douzaine de réunions se sont tenues, au cours desquelles, outre ces concertations, des négociations plus techniques ont permis une simplification des procédures de la DPO (rétroactivité des financements, modifications de contrat, etc.), une meilleure programmation des financements aux ONG et une participation systématique de Coordination SUD aux principaux comités d'évaluation et d'étude de l'AFD concernant les actions des ONG (Fisong, facilités pays, instrument convention programme, droits humains, plateformes inter-associatives).

LA RECONNAISSANCE DU RÔLE ET DE LA VALEUR AJOUTÉE DES ONG

Depuis toujours, Coordination SUD promeut auprès de l'AFD la mission d'intérêt général des ONG, l'innovation dont elles sont porteuses dans leurs interventions sur le terrain, pour l'éducation au développement et dans leurs activités de plaidoyer. La défense du droit d'initiative des ONG est centrale pour les actions des associations françaises et leur développement. Ce soutien est complémentaire à la collaboration technique des ONG avec l'Agence dans ses champs d'intervention (sécurité alimentaire, santé, éducation et formation professionnelle par exemple). Forte de cette reconnaissance mutuelle et de la valeur ajoutée des deux parties, AFD et ONG, Coordination SUD plaide pour un partenariat AFD-ONG qui réponde aux enjeux du développement. L'adoption du CIT-OSC a constitué une avancée importante en faveur de ce partenariat.

DES ENGAGEMENTS PRIS POUR UN PARTENARIAT AFD-ONG

L'année 2013 a permis de poser les bases d'un dialogue nouveau entre l'Agence et les ONG, marqué par deux temps forts : l'étude commanditée par l'AFD sur ses relations avec les ONG, qui a réaffirmé le

caractère incontournable des organisations de la société civile dans toute action de développement, et la concertation sur le CIT-OSC, adopté en novembre 2013. Le CIT-OSC incite à une collaboration AFD-OSC en termes de complémentarité, de partenariat, de renforcement mutuel de connaissances et de compétences. L'AFD affiche trois objectifs qui recoupent bien les attentes des ONG : travailler ensemble à l'atteinte des OMD, promouvoir l'émergence et l'action de la société civile, renforcer les moyens des ONG, notamment pour consolider leur modèle financier. L'adoption du CIT marque favorablement une nouvelle étape dans les relations entre les ONG et l'AFD.

La mobilisation de Coordination SUD et ses membres lors de la concertation CIT-OSC

En 2013, Coordination SUD s'est fortement mobilisée pour favoriser l'émergence de ce dialogue nouveau avec l'AFD. De juillet à octobre 2013, quatre mois d'intense concertation autour du CIT-OSC ont permis d'adopter des engagements forts : la volonté de l'AFD de développer sa collaboration avec les ONG au sein de l'ensemble de ses directions et champs d'intervention, la valorisation de la relation AFD-OSC pour mener des actions efficaces et pérennes, tout particulièrement dans l'appui aux sociétés civiles locales en matière de la lutte contre la pauvreté, de promotion de la gouvernance, de l'égalité de genre et de défense des droits fondamentaux. Concrètement, cette mobilisation s'est traduite par une participation active aux réunions de concertation avec l'AFD et aux travaux internes à Coordination SUD pour préparer les positions collectives. Le groupe de travail AFD/Dispositif d'appui de Coordination SUD s'est particulièrement investi.

DES ATTENTES RÉCIPROQUES À CONCRÉTISER

Lors de la rencontre annuelle avec la Direction générale de l'AFD le 13 novembre 2013, le CA de Coordination SUD a insisté sur l'importance de rendre concrets les engagements du CIT-OSC et de se donner les moyens d'un partenariat AFD-ONG dynamique. Outre la volonté générale et partagée de développer des actions conjointes, six priorités ont été identifiées comme premières étapes de mise en œuvre du CIT-OSC.

1. La transparence et la redevabilité
2. Le soutien aux situations de crise et post-crise
3. Le soutien aux « méso-projets »
4. L'évolution du taux de cofinancement, en particulier pour les projets d'intérêt général
5. L'évolution des instruments de financement
6. L'allègement et la simplification des procédures

Pour l'ensemble de ces chantiers, Coordination SUD a rappelé son souhait de dialoguer dans le cadre d'une planification partagée avec l'AFD et d'une co-écriture des priorités et axes de travail.

Ces travaux de concertation ont vocation à valoriser la complémentarité de l'action publique classique de l'AFD et celle des ONG, face aux enjeux du développement et en appui aux sociétés civiles locales.

La mobilisation des membres de Coordination SUD au cours de l'année 2014 sera déterminante pour traduire, dans le dialogue quotidien avec l'Agence, les ambitions du CIT-OSC.

La concertation AFD/Coordination SUD pour l'identification des thématiques Fisong

En 2013, l'AFD a consulté Coordination SUD, qui s'est appuyée sur le groupe de travail AFD/Fisong de la Cofri, pour identifier les thématiques des appels à propositions de la Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG (Fisong), pour la période 2014 à 2016. La consultation des membres de Coordination SUD en juin 2013 a permis de recueillir 53 propositions formulées par 19 organisations. Les domaines de l'éducation et de la formation professionnelle, de la santé et du développement agricole et rural sont ceux pour lesquels les propositions ont été les plus nombreuses (60 % des propositions).

Au final, six thématiques ont été conjointement retenues par l'AFD et Coordination SUD.

Pour rappel, 2,5 millions d'euros sont consacrés à chaque appel à propositions Fisong.

3. PRÉPARER 2014-2020 : POUR UNE POLITIQUE EUROPÉENNE DE DÉVELOPPEMENT AMBITIEUSE

L'Union européenne (UE) est le premier bailleur d'aide au développement au monde et le seul bailleur multilatéral membre du Comité d'aide au développement de l'OCDE. Son action humanitaire est également majeure : 14 milliards d'euros ont été alloués aux victimes de conflits et de catastrophes dans 140 pays à travers le monde, entre 1992 et 2012. L'UE contribue également à fixer des lignes directrices pour les politiques de développement de ses États membres. En 2012, elle a défini une politique d'aide au développement ambitieuse dans son « Programme pour le changement ».

La commission Europe de Coordination SUD assure le suivi de la politique européenne de développement. Il s'agit d'une commission transversale, espace collectif d'échange d'information et de coordination des activités de Coordination SUD auprès de Concord, la confédération européenne des ONG d'urgence et de développement.

En 2013, la commission Europe a préparé les échéances 2014 : un nouveau cadre financier européen et les élections parlementaires. Elle s'est réorganisée pour plus d'efficacité et de réponse aux demandes des membres.



© Commission européenne

UN BUDGET EUROPÉEN 2014-2020 VICTIME DE LA CRISE, MAIS UNE AIDE AU DÉVELOPPEMENT SAUVEGARDÉE

Le cadre financier européen pluriannuel (CFP) fixe les limites des dépenses de l'UE et impose une discipline sur tous les aspects du budget (plafond global, plafond par rubrique, répartition au sein de chaque rubrique et instruments). Le budget Développement se situe au sein de la rubrique « l'Europe dans le monde », la rubrique 4.

Les négociations sur les perspectives financières de l'UE 2014-2020 se sont achevées en 2013, dans un contexte peu favorable à la politique de développement et au budget de l'aide humanitaire. Le développement ne figurait pas dans les priorités des États membres, dont l'objectif premier est de faire des économies et de stabiliser le budget. Les priorités de la Stratégie Europe 2020 sont le reflet de ce contexte : compétitivité, croissance et innovation en Europe.

En écho aux revendications portées par Concord, Coordination SUD a contribué à la mobilisation de la société civile européenne et a appelé les États membres de l'Europe à ne pas sacrifier le budget Développement, outil indispensable pour créer les conditions pour la paix, la stabilité et la réduction de la pauvreté. Elle a particulièrement demandé la priorisation des instruments les plus axés vers des objectifs de développement et d'aide humanitaire, conformément aux objectifs de lutte contre la pauvreté et aux engagements pris par le Conseil en 2013 :

- Atteindre collectivement 0,7 % du RNB dédié à l'aide publique au développement ;
- Veiller à ce qu'une proportion de 90 % au moins de l'aide extérieure globale de l'UE soit éligible à l'aide publique au développement.

Au final, le budget adopté pour la période 2014-2020 alloue un montant supérieur que sur la période 2007-2013 à l'action extérieure, incluant la coopération au développement et l'aide humanitaire (58,7 Mds €). La société civile européenne a cependant interpellé les institutions européennes sur l'insuffisance de ce budget pour couvrir les besoins, les priorités et les objectifs qu'il doit remplir.

Tendances transversales aux instruments de l'aide extérieure 2014-2020

La Commission européenne a présenté un ensemble de propositions pour les instruments de l'aide extérieure de l'UE, en application des principes directeurs du Programme pour le changement, notamment :

- la différenciation (fin des programmes bilatéraux avec un certain nombre de pays à revenu intermédiaire) ;
- la concentration des dépenses pour éviter la fragmentation de l'aide (un maximum de trois priorités sectorielles par programme bilatéral) ;
- le renforcement de la flexibilité afin d'augmenter la capacité de l'UE à réagir aux événements imprévus (une révision du cadre financier pluriannuel est notamment prévue en 2016) ;
- la simplification des règles et des procédures de programmation et de mise en œuvre de l'aide communautaire ;
- un focus accentué sur les « enjeux transversaux » : droits humains, démocratie et bonne gouvernance, etc.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2014 : DES ENJEUX POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

En mai 2014, les citoyens européens éliront leurs représentants au Parlement européen pour 2014-2019. Ces élections guideront l'orientation des politiques européennes pour les cinq prochaines années. Dans un contexte de crises et avec plusieurs processus de négociation en cours sur des enjeux mondiaux, il s'agit d'un moment charnière pour la politique de développement et d'aide humanitaire européenne.

L'UE joue en effet un rôle clef dans les processus internationaux qui doivent aboutir à un nouveau cadre global de développement, incluant les objectifs de développement post-2015 (les objectifs de développement durable), et le financement de la lutte contre le changement climatique. Par ailleurs, les innovations institutionnelles du Traité de Lisbonne ont donné de nouvelles prérogatives législatives au Parlement européen, grâce à la procédure dite « de codécision » selon laquelle le Parlement et le Conseil de l'Union Européenne sont sur un pied d'égalité. Les eurodéputés ont également un rôle clé dans l'adoption et le suivi du budget de l'Union, l'évaluation des politiques et la mise à l'agenda de problématiques spécifiques.

Coordination SUD a choisi de se mobiliser pour faire remonter ses préoccupations dans l'agenda politique des futurs eurodéputés. Dès 2013, dix propositions en faveur d'un développement durable, juste et solidaire ont été élaborées sous la responsabilité du comité de pilotage Élections européennes 2014, mis en place à la demande du Conseil d'Administration de Coordination SUD. Une consultation des commissions thématiques et autres espaces de travail de Coordination SUD a permis l'identification de ces dix propositions, qui ont ensuite été validées par les instances politiques de la plateforme.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2014
DIX ENGAGEMENTS EN FAVEUR D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE, JUSTE ET SOLIDAIRE

DES PRINCIPES TRANSVERSAUX POUR GUIDER LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET D'AIDE HUMANITAIRE DE L'UE

Pauvreté, inégalités, changement climatique, conflits : les défis auxquels l'Europe est aujourd'hui confrontée sont des défis mondiaux qui affectent autant les pays en développement que les pays développés. L'Europe ne sortira de la crise qu'aux côtés des pays pauvres, par un partenariat consolidé pour un développement durable universel.

Le Traité de Lisbonne donne une place centrale à la Charte des droits fondamentaux. Les futurs Parlementaires européens bénéficieront donc d'un cadre favorable pour veiller au respect des droits humains et pour renforcer la participation et de l'engagement de citoyens européens dans l'ensemble des politiques humanitaires et de développement de l'Union européenne.

Dans ce cadre, le Parlement européen doit notamment réaffirmer son engagement à :

- **CONDAMNER TOUTE FORME DE DISCRIMINATION**, qu'elle soit liée au sexe, aux origines, à l'âge, au statut socio-professionnel. Cela implique l'adoption de mesures claires et suivies pour assurer l'égalité de traitement et l'accès aux mêmes droits pour tous ;
- **PROMOUVOIR LA CITOYENNETÉ ACTIVE** en soutenant ses initiatives de développement menées par les citoyens et les résidents européens, en Europe et dans les pays tiers, par le biais d'un appui aux engagements volontaires, à l'éducation au développement et aux mobilisations citoyennes ;
- **RENFORCER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE** à travers des processus de dialogue, par l'inclusion de dispositions obligatoires pour la consultation des acteurs de la société civile dans tout texte législatif de l'UE ayant une incidence sur les droits et les moyens de subsistance des citoyens à l'intérieur et hors de l'Europe.

Ces engagements doivent s'articuler autour de grands principes et de deux objectifs :

- Toutes les politiques de l'UE en particulier les politiques migratoires, commerciales, agricoles et environnementales, doivent respecter les objectifs européens de développement et contribuer à leur atteinte ;
- L'UE doit veiller au respect de ses engagements financiers sur le fonds public, tant en termes de volume que de destination, et à l'exemplarité de ses politiques de développement et d'aide humanitaire.

Coordination SUD
Solidarity Urgency Development

Dix engagements en faveur d'un développement durable, juste et solidaire.

Dix engagements pour un développement durable, juste et solidaire

Pauvreté, inégalités, changement climatique, conflits : les défis auxquels l'Europe est aujourd'hui confrontée sont des défis mondiaux, qui affectent autant les pays en développement que les pays développés. Cette période de crises nous offre également l'opportunité de réinventer le modèle social européen et de refonder l'Europe sur une base plus solide et plus équitable dans le monde, dans la continuité de ses principes fondamentaux.

Pour une Europe cohérente avec ses objectifs de développement :

1. Élaborer un plan d'action pour la cohérence des politiques
2. Exiger la révision du pacte européen sur l'immigration et l'asile
3. Réviser les accords de partenariat économique
4. Proposer 3 objectifs contraignants sur l'énergie
5. Mobiliser des financements additionnels pour le climat

Pour une Europe solidaire : des politiques d'aide au développement et d'aide humanitaire exemplaire :

6. Exiger une comptabilisation précise de l'aide publique européenne
7. Réguler les investissements des multinationales
8. Interpeller les agences de financements du développement
9. Mettre en place une taxe sur les transactions financières
10. Maintenir l'indépendance d'Echo.

UNE COMMISSION EUROPE REPENSÉE POUR RENFORCER LA MOBILISATION DES MEMBRES

Pour améliorer la sensibilisation et la mobilisation des membres de Coordination SUD sur les questions européennes, la commission Europe a été réorganisée en 2013. Les objectifs de cette commission étaient trop nombreux (information, coordination de l'implication de Coordination SUD dans Concord, plaidoyer, etc.). Il semblait nécessaire d'ouvrir la commission à plus de membres, notamment ceux qui ne s'intéressent qu'à certains sujets. Dans sa nouvelle configuration, la commission Europe demeure une commission transversale ; cependant, ses membres ont pris la décision d'aller vers un fonctionnement plus ad-hoc par le biais de groupes de travail ouverts, portant sur les enjeux prioritaires en cours au niveau européen. Les attentes des membres exprimées via le questionnaire Europe, diffusé début 2013, ont permis d'identifier les thématiques de travail pour l'année.

Trois groupes de travail ont été créés :

1. cohérence des politiques pour le développement : l'UE est la seule région à avoir instauré une obligation de cohérence de ses politiques au regard des besoins des plus démunis dans le monde (article 208 du Traité de Lisbonne) ;
2. financements européens : ce groupe de travail prend la suite du groupe Budget 2014-2020 de la Commission Europe et de la Cofri UE. Cette réorganisation doit permettre de faciliter le travail sur les enjeux financiers européens par un regroupement dans un seul espace ;
3. engagements volontaires à l'international : le groupe s'intéresse aux politiques européennes qui touchent aux engagements volontaires à l'international.

Pourquoi un groupe de travail sur les engagements volontaires à l'international ?

Ce groupe de travail a pour objectif d'influencer les institutions de l'UE pour une politique européenne plus active et un soutien plus fort aux acteurs de la société civile des pays de l'UE, afin de rendre ces engagements solidaires plus accessibles et plus visibles. Les engagements volontaires à l'international participent à l'expression d'une citoyenneté européenne et mondiale. Ils permettent aux citoyens de devenir des acteurs du développement et de développer une responsabilité partagée sur le long terme. L'engagement volontaire à l'international ne s'exerce pas simplement par la mobilité ; il s'agit d'un acte solidaire, engagé, qui peut prendre d'autres formes, par exemple l'éducation au développement. Coordination SUD a créé ce groupe à la demande des membres des collectifs Clong Volontariat et Cnajep et de la plateforme France Volontaires, soucieux de faire progresser la vision globale de la solidarité internationale portée par Coordination SUD. Ce groupe de travail permettra de mieux articuler les problématiques de l'engagement avec celles des politiques européennes de développement, de valoriser la spécificité des membres travaillant sur ces thématiques, et de mettre à profit leur expertise.

4. CONSTRUIRE UN AGENDA POST OMD À LA HAUTEUR DES DÉFIS FUTURS, AVEC L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES

En 2013, Coordination SUD s'est organisée pour préparer l'agenda Post OMD. 2015 est l'année de convergence pour la construction des nouveaux cadres internationaux répondant aux défis du XXI^e siècle : des Objectifs de développement durable (ODD), faisant suite aux précédents Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), doivent être définis par les 193 pays des Nations unies, avec l'ambition d'éradiquer l'extrême pauvreté à l'horizon 2030. Un nouvel accord sur la lutte contre le changement climatique après 2020 doit aussi être trouvé, lors de la vingt et unième Conférence des parties à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21) que la France accueillera en décembre 2015. En France, en Europe, à l'international, Coordination SUD se mobilise avec ses partenaires et réseaux d'appartenance sur ces deux sujets.

En France, Coordination SUD agit au sein de la coalition AMCP (Action Mondiale contre la Pauvreté, volet français du GCAP – Global Call to Action Against Poverty). Engagée depuis 10 ans sur les OMD et coordonnée par le Crid, l'AMCP réunit des ONG, des syndicats, des collectivités locales et travaille, depuis fin 2013, en lien étroit avec le collectif Rio+20, spécialisé sur le développement durable.

En Europe, Coordination SUD agit au sein de la campagne Beyond 2015, qui compte 900 organisations à travers le monde. Elle est organisée en plateformes régionales. Concord coordonne celle sur l'Europe et héberge une grande partie du secrétariat de toute la campagne.

Enfin, au niveau global, Coordination SUD agit au sein du Forum International des Plateformes nationales d'ONG (FIP), dont elle est membre et héberge le secrétariat.

L'AMCP, UN SOCLE COMMUN DE PRINCIPES CONSTRUIT AVEC SES MEMBRES

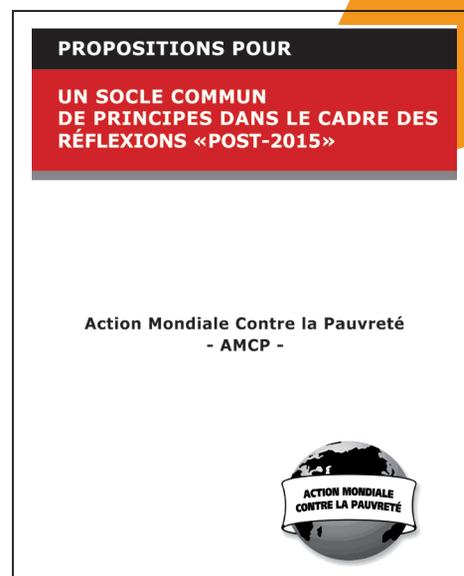
L'AMCP a finalisé au premier trimestre 2013 sa « Proposition pour un socle commun de principes dans le cadre des réflexions post 2015 » avec l'appui de Coordination SUD dans la rédaction, la mise en page et l'impression du document. Le texte a été largement diffusé aux réseaux de la société civile et au gouvernement français. Ce dernier a mis en place une task force interministérielle et conduit plusieurs réunions de dialogue avec les organisations de la société civile, dont les Assises du développement et de la solidarité internationale ont été un moment fort. Sur cette base, la France a élaboré un « Papier de position en concertation avec la société civile » sur l'agenda du développement post OMD.

Cette position reprend des éléments fondamentaux tels que la notion de travail décent et une vision pluridimensionnelle du développement durable. Mais elle manque de force quand il s'agit de s'attaquer aux causes de la pauvreté et des inégalités, de promouvoir la participation de la société civile et de déployer une approche par les droits intégrée, dans la définition de politiques de développement comme dans les critères d'évaluation. Enfin, l'approche politique des migrations ne place pas suffisamment le droit à la mobilité et la défense des droits fondamentaux au centre des enjeux migratoires.

À partir du second trimestre 2013, le collectif Rio+20 a rejoint l'AMCP. Ensemble, ils se sont mobilisés sur quatre axes transversaux au cadre post OMD : construire des indicateurs, faire des propositions pour le financement du développement, valoriser la place des migrants, analyser le rôle du secteur privé. L'ouverture de ces quatre chantiers a été précédée par l'organisation d'un premier séminaire sur l'approche par les droits en juin 2013. La commission Santé et développement de Coordination SUD y a présenté une étude de cas.

Les principes du socle commun définis au sein de l'AMCP

- S'attaquer aux causes structurelles de la pauvreté, en agissant sur ses mécanismes de création pour l'éradiquer.
- Affirmer une vision du développement partagée, ancrée dans le respect des droits fondamentaux et des textes européens et internationaux y afférant ; rendre ces droits fondamentaux opposables partout dans le monde, notamment en créant des mécanismes de recours, pour qu'ils deviennent une réalité pour toutes et tous.
- Reconnaître l'interdépendance des besoins des populations (eau et assainissement, alimentation, santé, éducation) et la nécessité de garantir l'accès universel et simultané aux secteurs sociaux de base.
- Reconnaître que le développement humain durable va de pair avec le développement du travail décent, tel que défini par l'Organisation internationale du travail. En conséquence, il est également impératif de mettre en œuvre des politiques sociales et d'emploi soutenues par des politiques fiscales efficaces.
- Renover et renforcer la gouvernance mondiale, fondée d'une part sur la défense des biens communs et la régulation internationale (économique, financière, environnementale, etc.), d'autre part sur la responsabilité (individuelle et commune) et la redevabilité des États.
- Avancer dans la mise en place de cadres internationaux juridiquement contraignants, rationaliser l'architecture de la gouvernance mondiale face à la multiplication d'initiatives parallèles, et reconnaître la prédominance du système des Nations unies, seul dispositif politique inclusif et représentatif de tous les pays, à la différence des processus restreints aux pays les plus puissants type G8, G20 et BRICS.
- Pour cela, repenser l'articulation entre les différentes parties prenantes (pouvoirs publics, secteur privé, acteurs financiers, société civile, collectivités locales) sur la base d'une vision forte du rôle de l'État et des pouvoirs publics. La réalisation d'objectifs de développement ne peut être déléguée au seul secteur privé et il est essentiel de re-légitimer l'action publique à tous les niveaux ; dans ce cadre, la capacité des États à mobiliser des ressources domestiques et à réguler/encadrer le secteur privé, est un enjeu majeur.



BEYOND 2015/CONCORD, LA POSITION EUROPÉENNE SUR LE POST OMD

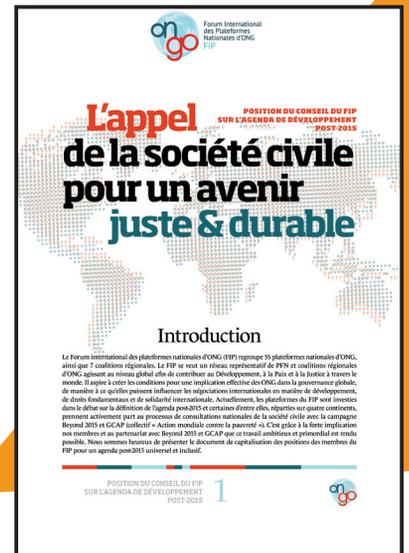
En 2013, la plateforme européenne de la campagne, coordonnée par Concord, a rédigé une position générale sur le post OMD qu'elle a présentée lors des consultations du panel d'experts de haut niveau (panel mandaté par le secrétaire général des Nations unies). Celui-ci a en effet organisé des échanges avec les organisations de la société civile lors de chacune de leurs quatre rencontres. Coordination SUD a participé à celle de Londres en avril 2013.

En fin d'année la plateforme européenne Beyond 2015 s'est consacrée à la question du « financement du développement », pour contribuer aux travaux du « comité d'expert pour le financement du développement » de l'ONU qui a démarré fin août 2013. Coordination SUD a participé aux réunions et à la construction des documents de position et les a transmis au représentant français, Anthony Requin.

FIP, L'APPEL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR UN AVENIR DURABLE

Tout au long de l'année 2013, les membres du FIP ont mené un travail de délibérations participatives sur l'agenda de développement post-OMD. Les plateformes nationales d'ONG de nombreux pays ont réalisé, en mobilisant leurs membres et en collaboration avec d'autres acteurs de la société civile, un travail de formulation de positions et de demandes communes pour un nouveau cadre de développement post-OMD. Elles les ont partagées avec le FIP qui les a appuyées, aux côtés de la campagne Beyond 2015 et du réseau mondial Global Call to Action Against Poverty (GCAP).

La synthèse des positionnements des membres du FIP ayant participé aux délibérations nationales, ainsi que les résultats du travail de capitalisation des exercices de diplomatie non gouvernementale ont donné lieu à un document de positionnement des membres du FIP : « L'Appel de la société civile pour un avenir juste et durable ». Le FIP se mobilise notamment pour la défense de l'environnement favorable aux organisations de la société civile. Acteurs majeurs dans l'espace démocratique, elles ont un rôle à jouer dans la mise en place des futurs objectifs, et dans le suivi.



Capitalisation des exercices de diplomatie non-gouvernementale (EDNG) du FIP

Après trois ans de montée en puissance, le moment était venu pour le FIP de procéder à un examen des résultats de son activité majeure de plaidoyer, les EDNG (exercices de diplomatie non gouvernementale). Le FIP a ainsi publié en avril 2013 une brochure sur la capitalisation de ses initiatives de diplomatie non gouvernementale. Ces exercices ont permis aux membres du FIP de participer aux débats publics internationaux et ont favorisé leur interaction avec les autorités gouvernementales en charge de conduire les négociations internationales. Sept EDNG thématiques liés à des questions globales de développement ont été conduits dans le cadre du FIP depuis 2009 : la prévention et résolution des conflits ; le financement du développement ; la régulation des marchés agricoles ; le changement climatique ; l'accès à l'eau et l'assainissement ; la lutte contre les inégalités sociales et l'exclusion ; l'environnement favorable aux OSC. Le livret comprend également une dernière partie sur les méthodes et instruments de diplomatie non gouvernementale issus des EDNG.



Le FIP et ses partenaires, GCAP et Beyond 2015, ont publié un document de positionnement global « Agenda post-2015 : les demandes de la société civile de 39 pays ».

Ce document a été décliné en rapports régionaux - Afrique, Asie, Amérique Latine - et largement diffusé lors de l'événement « Les voix de la société sur le post-2015 : messages du niveau national », co-organisé par le FIP, Beyond 2015, GCAP et Civicus, le 23 septembre 2013 à New York, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies.

Ces documents ont permis au FIP de présenter et de faire entendre de façon proactive les demandes de ses membres auprès de l'ONU. Lorsque l'agenda sera officiellement adopté, le FIP veillera à ce que les décideurs politiques et les gouvernements respectent les engagements pris et prennent les mesures nécessaires à leur application.

Participation du FIP à un évènement en marge de l'AG des Nations unies. Septembre 2013.

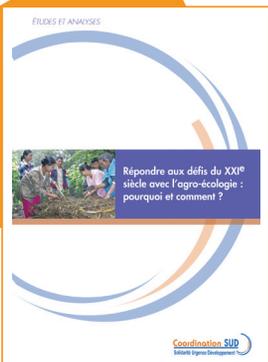
© FIP

5. UNE COMMISSION AGRICULTURE ET ALIMENTATION PRODUCTIVE !

En 2013, la Commission Agriculture et alimentation de Coordination SUD, la C2A, a changé de chef de file (Peuples Solidaires en est le nouveau) et démarré un nouveau projet de deux ans cofinancé par l'AFD. Il vise à permettre l'élaboration de positions communes, à renforcer l'expertise de la C2A, à défendre ces positions auprès des pouvoirs publics et à renforcer les capacités des organisations de la société civile des pays du Sud promouvant l'agriculture familiale et paysanne et l'agro-écologie. Dès 2013, le fonctionnement interne de la commission a été amélioré : réalisation et diffusion d'un guide d'accueil destiné aux nouveaux participants et renforcement de la valorisation des productions pour plus d'impact. Cet effort se poursuivra en 2014 avec l'élaboration d'une stratégie de diffusion et de communication. Le guide d'accueil a inspiré d'autres commissions de Coordination SUD.

L'AGRO-ÉCOLOGIE À L'HONNEUR

Début 2013, la C2A a finalisé le rapport « Répondre au défi du XXI^e siècle avec l'agro-écologie » qui fait le point sur deux questions centrales. L'agro-écologie peut-elle répondre aux grands défis de l'humanité pour le XXI^e siècle : sécurité alimentaire d'une population en croissance et dont les modes de consommation évoluent ; développement économique et social des pays du Sud et de leurs populations ; transition des modes de production et de consommation face à la crise écologique (dégradation des écosystèmes cultivés et de la biodiversité, épuisement des ressources non renouvelables, pollution de l'environnement, réchauffement climatique) ? Quelles sont les conditions nécessaires à la généralisation de l'agro-écologie, en termes de : type d'agriculture (familiale ou capitaliste), de dispositifs de soutien et d'accompagnement des agriculteurs, d'environnement économique et de politiques agricoles, et de coopération internationale.



IMPLICATION ACCRUE SUR LA QUESTION DES INVESTISSEMENTS DANS L'AGRICULTURE

La C2A est impliquée, au sein du Mécanisme Société Civile (MSC) du CSA (Comité pour la Sécurité Alimentaire) de la FAO, dans l'élaboration des Principes pour des Investissements Agricoles Responsables, qui devraient être adoptés lors de la session plénière du CSA en octobre 2014. Deux Notes de la C2A ont été publiées sur la question des accaparements de terres : « Investissements dans l'agriculture : danger ou opportunité pour les petits agriculteurs et pour l'humanité ? » et « Terres cultivables non cultivées dans le monde ».



Investissements dans l'agriculture

Augmenter les investissements dans l'agriculture est nécessaire pour réduire la faim dans le monde et accélérer le développement. Mais de quel investissement parlons-nous, de celui des fonds de pension, des firmes transnationales de l'agro-business, des riches entrepreneurs du Sud ou du Nord, de celui des collectivités et des institutions publiques, ou de celui des petits producteurs qui ont depuis toujours aménagé et amélioré les sols, construit des systèmes d'irrigation, sélectionné les variétés végétales et animales ? Pour pouvoir distinguer les investissements utiles à la société des pseudo-investissements qui relèvent avant tout de la privatisation de biens communs, la C2A éclaire sur les différents sens du mot et replace les investissements agricoles dans une analyse économique globale.



Terres cultivables non cultivées dans le monde

Alors qu'au moins un milliard de personnes souffrent de la faim dans le monde, de nombreuses voix soutiennent qu'il faudra mettre plus de terres en culture pour que l'offre alimentaire puisse répondre aux besoins de l'humanité. L'existence de vastes surfaces de terres « sous-utilisées » permettrait de répondre à ce défi, si des investissements de grande ampleur dans le secteur agricole se mettaient en place, et ce, sans présumer des structures de production les mieux à même d'y produire le plus possible. Dans de nombreux pays, de grandes entreprises ont pris le contrôle de millions d'hectares au cours des dernières années, à un rythme beaucoup

plus rapide que celui de l'expansion des terres cultivées pendant les décennies antérieures. Leur « mise en culture » peut toutefois poser des problèmes environnementaux majeurs (accélération des changements climatiques et destruction de la biodiversité), violer les droits des populations autochtones, et/ou s'accompagner d'un accroissement des inégalités et du chômage, pouvant ainsi contribuer sur le long terme à mettre en danger la survie de l'humanité.

Financiarisation des marchés agricoles

La spéculation sur les matières premières agricoles se fait de plus en plus à travers des fonds indiciels, qui répliquent des indices de matières premières. Ces indices représentent en général l'évolution des prix d'un panier de contrats à terme sur différentes matières premières, agricoles et non agricoles. Concrètement, ces fonds permettent aux opérateurs financiers d'investir massivement dans les matières premières de manière « passive », sans contrepartie de vente. Les opérateurs font un pari à sens unique sur la hausse des prix, faisant augmenter de manière artificielle la demande en produits agricoles sur les marchés financiers. En 2011, au niveau mondial, les fonds indexés sur les matières premières agricoles avaient investi plus de 90 milliards de dollars contre moins de 10 milliards en 2004. D'après la Banque mondiale, « les activités des fonds indiciels ont joué un rôle clé dans la flambée des prix alimentaires en 2008. »



LA C2A DANS LES ESPACES DE NÉGOCIATION

En 2013, la C2A a poursuivi ses rendez-vous avec les cabinets des ministères en charge de l'Agriculture, du Développement, de l'Économie, et avec l'AFD, en vue de la préparation de l'Année Internationale des Agricultures Familiales (AIAF) en 2014. La C2A a construit un projet de conférence internationale, présenté en décembre 2013, le jour du lancement officiel de l'AIAF en France par les ministres de l'Agriculture et du Développement.

Membre assidu du Groupe Interministériel sur la Sécurité Alimentaire (GISA), la C2A a participé à toutes les réunions plénières et aux sous-groupes « agro-carburants » et « investissements dans l'agriculture ». Le GISA est la plateforme multi-acteurs et multi-sectorielle co-présidée par le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt et dont sont notamment membres les instituts de recherche, l'AFD, la profession agricole, les fondations, et les ONG, représentées par la C2A pour Coordination SUD.

La C2A, via le groupe Eau agricole a également participé aux débuts des travaux du Comité scientifique et technique eau agricole, qui regroupe les acteurs français impliqués dans le secteur (ministères, AFD, secteur privé, ONG).

La C2A s'est également activement impliquée dans les travaux du Mécanisme Société Civile du Comité de Sécurité Alimentaire de la FAO en participant à la réunion plénière annuelle à Rome en octobre 2013, et à différents sous-groupes de travail. De Rome, la C2A a rédigé et publié 4 numéros des « Échos de Rome », dénonçant notamment la Nouvelle Alliance du G8 pour la sécurité alimentaire ou le « huis clos multinationales-pays riches ».

La C2A a aussi participé au Forum Social Mondial de Tunis en mars 2013 sur l'accaparement des terres, en invitant le Conseil national de coopération et de coordination des ruraux du Sénégal à témoigner de la réalité de la situation sénégalaise.

Au niveau européen, la C2A continue à participer activement aux travaux du groupe EFSG (European Food Security Group) de Concord, dans le groupe plénier et dans les sous-groupes Nutrition, CSA et Cohérence des politiques pour le développement.

6. UNE CONCERTATION RENFORCÉE DES ONG SUR LES QUESTIONS HUMANITAIRES

En 2013, la commission Humanitaire de Coordination SUD a accueilli de nouveaux acteurs majeurs de l'action humanitaire, notamment via la Coordination Humanitaire et Développement (CHD, ex-Coordination d'Agen). Ses membres ont échangé des informations clés sur leurs opérations sur le terrain et plaidé pour que des moyens adéquats (ressources, accès aux populations) soient mis à leur disposition. Parallèlement, ils ont participé aux réflexions internationales sur la qualité des actions menées, au service des populations bénéficiaires.

LA COMMISSION HUMANITAIRE DE COORDINATION SUD RENFORCÉE

En 2013, la commission Humanitaire de Coordination SUD a joué un rôle central dans la coordination entre ONG françaises impliquées dans des actions humanitaires. La commission s'est étoffée de nouveaux membres et a renforcé ses débats et son champ d'action au sein de Coordination SUD. Les ONG y ont à la fois échangé des informations sur les actions en cours dans les pays en crise (Mali, Syrie, Centrafrique, Philippines...), mais aussi développé des positions à destination des instances françaises, européennes et internationales (accès aux populations, financements, sécurité).

La commission a participé aux discussions du Groupe de concertation humanitaire et a commencé à réfléchir aux évolutions possibles afin de rendre cet espace de dialogue avec le ministère des Affaires étrangères/Centre de crise plus stratégique. Elle a également contribué aux consultations sur le Consensus européen humanitaire et suivi et pris des positionnements par rapport aux missions intégrées des Nations unies.



© Camp de Qah
en Syrie Agnès
Varraine-Leca
Médecins du monde

LES ENJEUX DE LA NORMALISATION ET DE LA CERTIFICATION DANS LE SECTEUR HUMANITAIRE



Coordination SUD fait partie du groupe Qualité et Redevabilité, plateforme informelle d'échanges et d'apprentissage mutuel regroupant les principales organisations engagées dans l'amélioration des pratiques de l'aide humanitaire (Partenariat international pour la redevabilité humanitaire (HAP), Sphere, People in Aid, Active Learning Network for Accountability and Performance in Humanitarian Action (ALNAP), etc.). Les initiatives Qualité développées dans le secteur humanitaire sont suivies avec attention par la commission Humanitaire, en lien avec le groupe de travail Qualité et transparence de Coordination SUD. Certains développements récents liés à deux initiatives peuvent être soulignés.

■ L'Initiative pour les Standards Conjoints

Les initiatives visant à garantir la qualité de l'assistance humanitaire se sont multipliées ces dernières années. Elles ont été sources d'une certaine confusion, d'un manque de connaissance et d'une application incohérente des standards sur le terrain. Devant ce constat, le Partenariat International pour la Redevabilité Humanitaire (HAP), People In Aid et le Projet Sphère se sont engagés dans une initiative pour élaborer des standards conjoints, baptisée « Initiative sur les standards conjoints » (JSI).

Coordination SUD a suivi ce processus, organisé des discussions au niveau français (avec notamment une formation spécifique en janvier 2013) et participé aux consultations au niveau international (conférence de Copenhague en mars 2013 ; Humanitarian Standards Forum en juin 2013). Si le processus JSI peut être vu comme ouvrant des opportunités d'amélioration de la cohérence des standards humanitaires, il ne concerne pas le secteur dans son ensemble et ses liens avec les projets de certification doivent encore être clarifiés. Bien que Sphere se soit retiré du projet de standard commun, HAP et People in Aid ont diffusé en décembre 2013 un premier draft de cette « Norme humanitaire fondamentale » et sollicité des retours de Coordination SUD avant la fin du premier trimestre 2014.

■ Le projet de certification du Steering Committee for Humanitarian Response (SCHR)

Après plusieurs réunions courant 2013, le SCHR a présenté en septembre un premier état des lieux de son projet de certification. Coordination SUD et le Groupe URD ont jugé nécessaire d'approfondir la réflexion sur l'utilité et l'impact d'un tel projet. La commission Humanitaire et le Groupe URD ont donc organisé une journée de travail réunissant des représentants de dix organisations humanitaires qui a permis de passer en revue le document de pré-projet du SCHR. Elles en concluent que le projet SCHR semble asseoir la certification sur la conformité à des normes techniques et des standards dont les limites sont identifiées depuis 15 ans par la profession, compte tenu de la diversité des contextes et des terrains. Ce faisant, le mécanisme proposé néglige un élément important : le fait qu'une organisation, grande ou petite, locale ou internationale, soit engagée dans une démarche de progrès. Si les risques liés au projet même de certification ne sont pas ou mal gérés, le projet pourrait avoir des impacts négatifs très importants sur le secteur et notamment sur les plus petites structures du Nord comme du Sud.

7. DE LA PRISE EN COMPTE À LA TRANSVERSALISATION DE L'APPROCHE GENRE

Ces dernières années, de nombreuses organisations internationales ont élaboré des politiques, stratégies, recommandations et outils pratiques en matière de genre. Mais la Commission européenne, la France et la grande majorité des organisations de solidarité internationale intègrent encore très faiblement ces approches dans leurs stratégies d'intervention et dans le fonctionnement de leurs organisations.

En 2007, le Document d'orientation stratégique (DOS) « Genre », élaboré par le ministère des Affaires étrangères, fixait le cadre de l'action de la France en matière de prise en compte de l'égalité femme-homme et des droits des femmes dans sa politique de coopération.

Le DOS Genre reconnaissait l'importance de la prise en compte transversale du genre, tout en menant également des projets spécifiques plus ciblés. Pour autant, la transversalité recherchée dans toutes les politiques, mais aussi les champs d'intervention et instruments de la coopération française, est loin d'être atteinte. Cette approche se heurte à un grand décalage entre la progression des idées ou des exigences et les moyens qui sont disponibles pour les mettre en œuvre efficacement.

MONTÉE EN PUISSANCE DE LA THÉMATIQUE AU SEIN DE COORDINATION SUD

Fin 2013, à travers sa planification stratégique et son plan d'action triennal, Coordination SUD a décidé de rendre l'approche genre transversale à toutes ses actions et réflexions.

Coordination SUD est reconnue comme un acteur majeur par les décideurs sur la question de l'intégration du genre dans les politiques de développement. Mais c'est en 2013 que les résultats les plus probants ont été obtenus. En effet, le ministère des Affaires étrangères a élaboré une nouvelle stratégie Genre et Développement 2013-2017 dont découle le futur Cadre d'intervention transversal sur le genre de l'AFD, auquel Coordination SUD a largement contribué. Ces orientations, aboutissement d'un long travail de mobilisation politique, constituent un levier inédit pour faire progresser la question dans les institutions et politiques publiques.

Aujourd'hui, la dynamique d'institutionnalisation de l'approche genre présente un double défi que Coordination SUD doit relever :

- s'assurer que les nouveaux engagements des pouvoirs publics se traduisent effectivement par des changements sur le terrain ;
- parallèlement à la montée en compétences des acteurs publics sur le sujet, favoriser le développement des capacités du plus grand nombre d'ONG.

Pour relever ces défis, il paraît indispensable de faciliter une appropriation collective des enjeux liés au genre au sein de Coordination SUD.

UN OUTIL POUR LA TRAÇABILITÉ DANS L'APPROCHE GENRE : LA BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE

La commission Genre et développement de Coordination SUD estime que la prise en compte des enjeux liés à l'égalité hommes-femmes dans les projets de développement est une condition essentielle pour lutter efficacement contre la pauvreté. Il est donc essentiel de pouvoir allouer des moyens significatifs dans ce domaine et de pouvoir mesurer l'effort réalisé par la France, en appliquant le plus rigoureusement possible les marqueurs de l'OCDE en matière de traçabilité des financements dédiés à l'égalité des sexes.

Coordination SUD demande que des moyens spécifiques et supplémentaires soient alloués pour assurer la formation et l'accompagnement des acteurs, publics et privés, au Nord comme au Sud, pour une meilleure prise en compte du genre. Un Fonds de Solidarité Prioritaire dédié à la promotion de l'égalité femme-homme et fille – garçon pourrait constituer un des outils d'opérationnalisation de la stratégie Genre et développement. Il conviendrait également de disposer d'un bilan annuel des fonds investis dans les projets. Un objectif ambitieux de progression en matière de prise en compte du genre dans l'APD, tous secteurs confondus, devrait être adopté.

Aussi, la budgétisation sensible au genre (BSG) représente un outil clé pour accroître la qualité et l'efficacité de l'APD française, dans le respect des engagements de la France. Une telle budgétisation de l'APD française permettrait de garantir une opérationnalisation des engagements de la France et de ses partenaires du Sud en matière d'égalité femme-homme.

Femmes et fillettes africaines



© Équilibres & Populations

CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE GENRE ET DÉVELOPPEMENT DE LA FRANCE

La Commission Genre et développement de Coordination SUD a été fortement impliquée en 2013 dans les travaux d'élaboration et dans l'évaluation de la mise en œuvre du Document d'Orientation Stratégique « Genre et développement », validé par le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) de juillet 2013. Le Document reconnaît l'importance de la prise en compte transversale du genre tout en proposant des projets spécifiques plus ciblés.

Pour autant, la transversalité recherchée dans toutes les politiques mais aussi les champs d'intervention et instruments de la coopération française est loin d'être atteinte. Cette approche se heurte à un grand décalage entre la progression des idées ou des exigences et les moyens qui sont disponibles pour les mettre en œuvre efficacement.

8. POUR UN DROIT À LA SANTÉ UNIVERSEL

La santé est au cœur de la lutte contre la pauvreté. De nombreuses études montrent que l'amélioration des conditions de santé joue un rôle décisif : investir dans des systèmes de santé permettant un accès équitable à des soins de qualité est indispensable pour renforcer le bien-être des hommes et des femmes, et pour garantir un développement économique et social durable.

La commission Santé et développement de Coopération SUD accueille régulièrement de nouveaux membres et dispose de trois groupes de travail sur des problématiques majeures : financement de la santé, santé sexuelle et reproductive et accès aux médicaments.

UN SUIVI ATTENTIF POUR SÉCURISER L'APD EN FAVEUR DE LA SANTÉ

L'engagement de la communauté internationale dans le cadre des « OMD santé » (4, 5 et 6) a conduit à des avancées majeures pour réduire la mortalité infantile, améliorer la santé des mères et lutter contre les pandémies. Ces tendances constituent une bonne base pour intensifier l'action collective et faire face aux défis, en particulier l'insuffisance des financements.

La Commission Santé et développement suit régulièrement les enjeux de l'aide publique au développement en santé. Pour améliorer durablement la santé des populations les plus démunies, elle appelle les bailleurs à augmenter les moyens dédiés à la protection sociale en santé. Cela passe par l'engagement des États à consacrer 0,7 % de leur RNB à l'APD, et, de façon plus spécifique, par les aides additionnelles promises par la communauté internationale dans le domaine de la santé (7,5 milliards \$ sur 5 ans promis au G8 de Muskoka ; 40 milliards \$ promis par l'OMS dans le cadre de la stratégie mondiale pour la santé de la femme et de l'enfant).

En 2013, la Commission a contribué, au nom de Coopération SUD, à l'évaluation sur la contribution française au Fonds mondial et entretenu un dialogue régulier avec la division Santé de l'AFD.

VERS UN DROIT À LA SANTÉ UNIVERSEL ?

Lors des Assises du développement et de la solidarité internationale, comme dans les rencontres internes, les réflexions de la commission Santé et développement se sont focalisées sur le post-OMD. Le groupe Financement de la santé a organisé en 2013 une journée de formation/ réflexion sur la couverture universelle en santé. Les associations membres ont souhaité dépasser les intérêts particuliers de chacune pour rédiger un document de positionnement collectif.

Elles demandent à la communauté internationale de construire le futur cadre du développement post-2015 en santé sur la base de l'agenda inachevé des OMD de manière à tendre vers la couverture sanitaire universelle. Elle devra permettre à tout individu de pouvoir accéder aux services de santé dont il a besoin sans devoir faire face à des difficultés financières : c'est une composante essentielle du développement durable et de la lutte contre la pauvreté, et un élément clé de tout effort de réduction des inégalités sociales.



© Claire Eizenzopf

PROMOUVOIR DES DROITS MENACÉS, LES DROITS SEXUELS ET REPRODUCTIFS

Lors de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) au Caire en 1994, un plan d'action sur 20 ans a été adopté pour promouvoir la santé et les droits sexuels et reproductifs. Ces droits sont fondamentaux parmi les droits humains, car ils portent sur des aspects essentiels de la vie : le respect du corps, la sexualité épanouie, la santé, les relations avec les autres, le mariage, la procréation... Les femmes et les adolescentes sont les plus concernées car elles sont aussi les plus exposées aux conséquences : déscolarisation, impossibilité d'accéder au marché du travail, violences.

Cependant, de nombreuses lacunes subsistent. La commission Santé et développement cherche donc à favoriser les échanges d'expériences entre ONG sur la santé sexuelle et reproductive : en 2013, elle a notamment organisé un atelier de travail sur la planification familiale dans les projets à l'international. L'objectif de ces temps d'échanges est également d'alimenter la réflexion et les recommandations sur l'intégration et le financement de la santé sexuelle et reproductive dans les projets de développement de la France.

Atelier sur l'intégration de la planification familiale dans les projets de développement.

En décembre 2013, le groupe Santé sexuelle et reproductive a organisé un atelier d'échanges d'expériences centré sur la planification familiale dans les projets à l'international. L'objectif était de mettre en lumière des bonnes pratiques et d'alimenter les recommandations du groupe en perspective de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD+20). Les participants ont notamment élaboré des recommandations sur la promotion des investissements dans la planification familiale dans le cadre des politiques nationales et internationales, le renforcement de l'offre et de la demande de services dans ce domaine (disponibilité de méthodes modernes de contraception adaptées aux différents publics et accessibles financièrement, amélioration des services de santé, sensibilisation des communautés et soutien à l'éducation à la sexualité).

9. SOUTENIR LES POPULATIONS DU SUD FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'année 2013 était une année de transition pour la commission Climat et développement, dédiée à la construction du nouveau projet triennal 2013-2016 avec un changement de chef de file, le Gret passant le flambeau au Geres. Les discussions ont été nombreuses autour de l'équilibre à trouver entre des activités de plaidoyer auprès des pouvoirs publics et l'appui aux populations du Sud face au défi climatique en termes de renforcement de capacités et de diffusion des pratiques.

En fin d'année, la candidature de la France pour organiser à Paris – Le Bourget la 21e Conférence des parties de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques en décembre 2015 a été retenue. Cette conférence devrait avoir une portée historique, puisqu'elle devrait voir la signature d'un nouvel accord sur la lutte contre le réchauffement climatique, universel et contraignant, entrant en vigueur en 2020. Le choix de la France aura un impact certain sur les activités de Coordination SUD et de la commission Climat et développement pour les deux années à venir.

CONSTRUIRE LES OBJECTIFS DU NOUVEAU PROJET D'APPUI À LA MOBILISATION DES ONG FRANÇAISES SUR LE CLIMAT

Ce projet ambitieux vise à contribuer à l'identification, la diffusion et la mise en œuvre de modèles de développement sobres en carbone et résilients face aux impacts du changement climatique. Ceci en sensibilisant et formant les acteurs du développement aux enjeux climatiques et en influençant les politiques publiques sur le climat, pour qu'elles contribuent aux efforts de développement. Cinq thématiques prioritaires ont été retenues : agriculture et climat, accès à l'énergie, réduction des risques de catastrophes, financements climat, efficacité et risques des mécanismes internationaux. La capitalisation des expériences, la mise en débat des savoirs et la formation des ONG membres de Coordination SUD sont donc largement renforcées dans ce nouveau projet.



© Geres

PARTICIPATION À LA COP19 À VARSOVIE

La commission Climat et développement a participé à la 19e Conférence des parties de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP19), qui s'est tenue à Varsovie du 11 au 22 novembre 2013. Les réseaux de la société civile demandaient fortement que cette COP pose les fondations du futur régime climatique, en renforçant les efforts de réduction d'émissions à court terme. Ils estimaient que la future présidence française se devait de tout faire pour obtenir à Varsovie des progrès significatifs sur plusieurs fronts, si elle voulait mettre toutes les chances de son côté pour faire de la COP21 en 2015 un succès.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Plusieurs membres de la commission (Geres, Care, CCFD-Terre Solidaire et Oxfam France) étaient présents à Varsovie. Un dossier de presse commun à différents réseaux et ONG membres de la commission Climat et développement a été préparé. Plusieurs ateliers ont été organisés.

La Conférence des parties aurait dû permettre la mise en place d'un premier investissement pour le Fonds Vert et la définition de règles mesurant les efforts de chaque pays en matière de réduction d'émission de gaz à effet de serre. Mais les ONG ont considéré que cette conférence était un échec et le 21 novembre, les organisations présentes ont décidé de se retirer des discussions de la COP19, déplorant de vaines négociations sur les financements publics et le Fonds vert, et en solidarité avec les millions de personnes touchées par le typhon Haiyan aux Philippines, le plus violent jamais enregistré.

Position des ONG françaises à la COP19

Le 5^e rapport du GIEC informe la communauté internationale que le réchauffement climatique pourrait atteindre près de 5,5 °C d'ici 2100 par rapport à l'ère préindustrielle. La responsabilité de la France est grande puisqu'elle présidera les prochaines négociations.

Dans ce contexte, les ONG appellent la France à :

1. tout faire pour réduire ses émissions avant 2020, en entamant une véritable transition énergétique et réformant sa politique budgétaire et fiscale ;
2. se fixer un objectif ambitieux dans le cadre du futur accord mondial sur le climat - en pilotant les négociations sur le futur paquet énergie-climat européen pour 2030 et en adoptant un objectif de réduction d'au moins 55 % pour 2030 ;
3. à prendre ses responsabilités vis-à-vis des pays et des populations les plus vulnérables, en assurant la cohérence des politiques nationales et européennes en matière d'énergie-climat et d'investissements « climat » au Sud avec les objectifs de développement et de respect des droits humains, en mobilisant des financements publics additionnels pour l'adaptation des pays les plus pauvres, et en mettant fin à tout soutien direct ou indirect à des investissements dans les énergies fossiles dans ces mêmes pays.

Événement lors
de la COP 19



© Geres

10. DES SERVICES ADAPTÉS POUR LE RENFORCEMENT DES ONG

Dans un contexte difficile, les ONG françaises cherchent à adapter leurs pratiques, leurs compétences et leurs organisations aux défis qui s'imposent à elles. Coordination SUD les accompagne en proposant des services variés et pertinents en fonction des besoins identifiés avec elles.

Elle dispose pour cela d'un centre de ressources qui propose des formations, des appuis/conseils, des outils et espaces d'échanges d'informations et de pratiques, mais aussi d'un fonds dédié au renforcement organisationnel et institutionnel (Frio). Le Frio répond à la demande d'ONG en cofinçant des interventions de prestataires externes (jusqu'à 35 000 €) sur de nombreux sujets, touchant la gouvernance, le management, la gestion des RH, la communication, l'accès aux financements, les partenariats, etc.

DES FORMATIONS QUI RÉPONDENT AUX BESOINS DES ONG

Coordination SUD a lancé, fin 2013, une étude permettant de recenser les besoins en formation des ONG françaises. Cette édition aborde de nouveaux champs (la qualité, la vie associative et la communication) et s'intéresse de façon plus détaillée aux modalités de mise en œuvre souhaitées par les ONG (formation en présentiel/formation à distance ; lieux de formation souhaités ; jours adaptés ; etc.).

Globalement, les besoins prioritaires portent sur la gestion des ressources humaines et sur l'accès et la gestion des financements. La thématique de la gestion administrative et financière apparaît en troisième position, en lien avec la gestion des différents financements et la mise en œuvre de stratégies et procédures en réponse aux difficultés financières rencontrées par les ONG. Les résultats de cette étude ont été pris en compte pour définir la nouvelle stratégie triennale de Coordination SUD.



RAPPORT D'ACTIVITÉS

En 2013, quatorze sessions de formation sur dix thématiques différentes ont été organisées. Près d'une centaine d'ONG y ont participé, avec une répartition quasi-égale de membres et de non-membres de Coordination SUD. Le taux de satisfaction a été de 8,5 sur 10 en moyenne.

THÉMATIQUES	Nombre de sessions	Durée (heure)	Nombre participants
Techniques de plaidoyer	1	14	10
Management et leadership	1	49	11
Gestion contractuelle des salariés expatriés	1	14	8
Initiation au Logiciel Sigmah	2	11	25
Gestion de contrat EuropeAid - v 2012	2	14	29
Renforcement de capacités des partenaires au Sud	1	49	12
Accéder aux financements européens d'aide extérieure	1	21	15
Sensibilité aux conflits et approche DNH	1	17	6
Gérer un contrat de subvention EuropeAid - v 2013	2	14	26
Porter la parole de son organisation dans les médias	1	7	10
Formation qualité	1	48	12
E-coaching / e-learning	1	21	4
Analyser le modèle économique de sa structure	1	14	8
Collecte de fonds auprès des donateurs	1	14	12
TOTAL	17	307	188

Formation
Management
et leadership

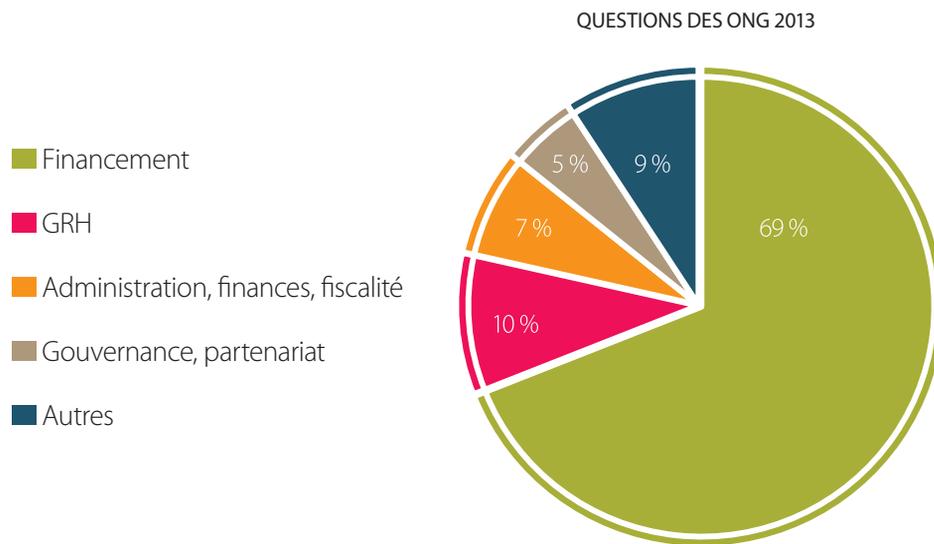


© Coordination SUD

UN SUIVI-CONSEIL SUR LES QUESTIONS ORGANISATIONNELLES DES ONG

Coordination SUD assure un service de conseil auprès des associations de solidarité internationale qui peuvent poser les questions liées à leur organisation par téléphone ou par mail. Ces questions donnent lieu, en fonction de leur nature, à des réponses directes (en s'appuyant sur les ressources en ligne du site) ou à une orientation vers des organismes ressources/prestataires de services - qui peuvent apporter des réponses plus pointues ou un accompagnement dans la durée.

Pour la prise en charge des dépenses d'accompagnement que pourraient engendrer une orientation vers un prestataire de services, le dispositif Frio (Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel - voir point suivant) s'avère dans certains cas une solution de financement pertinente.



Parallèlement à son travail en lien avec d'autres collectifs français sur la fiscalité des dons (voir chapitre 12 – Alliances ciblées), Coordination SUD a conseillé de nombreuses ONG sur leurs démarches au niveau de l'administration fiscale (demandes de rescrit, réponses à des demandes d'information de l'administration fiscale, etc.). Dans un climat plus propice, plusieurs ONG ont ainsi pu clarifier leur situation fiscale et valider l'émission de reçus fiscaux.

DES RENCONTRES ENTRE PAIRS

Au-delà du conseil sur des questions spécifiques, Coordination SUD encourage ses membres à échanger sur leurs pratiques.

Ainsi, sur la thématique des ressources humaines, deux groupes de travail, rassemblant chacun dix ONG, se rassemblent cinq fois par an pour mettre en commun leur savoir-faire, outils, réflexions. En 2013, les échanges ont porté sur les niveaux de rémunération, l'organisation des parcours professionnels, le suivi sanitaire et psychologique des salariés expatriés, les systèmes d'information et de gestion des RH. Quatre lettres « Infos RH » ciblées ont été diffusées aux personnes en charge des RH dans les organisations membres de Coordination SUD.

Sur la thématique communication, deux petits-déjeuners ont été organisés sur la communication interne (treize participants) et sur Concord (six participants) et une douzaine d'Infos com envoyés aux personnes en charge de la communication dans les organisations membres de Coordination SUD.

Atelier d'information sur le contrôle interne

En réponse à un environnement de plus en plus contraignant et parfois mouvant, Coordination SUD a organisé un atelier d'information sur le contrôle interne. Le cabinet KPMG est intervenu lors d'une matinée pour rappeler les différents types de risques pouvant exister (financiers, juridiques mais aussi au niveau de la gouvernance, de l'image) et les moyens à mettre en œuvre pour assurer leur maîtrise.

Un espace dédié à la recherche de prestataires pour les ONG

Un questionnaire a été envoyé aux membres et à d'autres organisations utilisant le site de Coordination SUD en juin 2013, afin d'estimer leurs besoins en prestations externalisées. Sur la base de la centaine de réponses reçues, l'espace Prestataires du site a été modernisé (création de fiches mises en ligne par les prestataires eux-mêmes, moteur de recherche adapté aux besoins des ONG). Une quarantaine de prestataires habitués à travailler en milieu associatif se sont enregistrés entre octobre et décembre 2013. L'ambition est de faciliter les liens entre ONG et prestataires avec le même succès que l'espace Emplois et missions qui a généré près de 3 500 offres d'emploi en 2013.

UN FONDS DE RENFORCEMENT QUI CONFIRME SA VOCATION D'APPUI AUPRÈS DES PETITES ET MOYENNES ONG

Le Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel (Frio) appuie les ONG françaises de solidarité internationale dans leurs démarches de professionnalisation, dans le respect de leur identité associative et de leur diversité. Abondé par l'AFD, sa gestion a été confiée à Coordination SUD. En 2013, le Frio a permis le cofinancement de 19 projets de renforcement pour un cofinancement total de 322 348 €. Plus de la moitié des ONG soutenues (52 %) ont un budget inférieur à 1 M€.

Le cofinancement moyen d'une action en 2013 est de 16 966 € (pour un montant total moyen de 24 426 €). Les cofinancements engagés sont supérieurs à ceux de 2012 et rejoignent les niveaux moyens constatés les années précédentes. Cette hausse s'explique par le dépôt de 4 dossiers mobilisant un cofinancement à son maximum (soit 35 000 €). Une nouvelle tendance se dessine donc : une mobilisation du dispositif par quelques ONG moyennes sur des projets de renforcement de plus grande envergure.

2013	Avril	Juillet	Octobre	Décembre	Février 2014	Total
Dossiers complets examinés en comité de décision	5	6	4	5	4	24
Montant des dossiers complets examinés	62 676	91 917	75 320	81 000	91 550	402 463
Dossiers financés	3	4	3	5	4	19
Engagements financiers	38 316	61 362	55 720	75 400	91 550	322 348

Parmi les projets soutenus, 58 % (11 projets sur 19) portent sur la définition de stratégie de développement. 32 % sont des actions menées en faveur d'un renforcement du modèle économique des ONG. Pour favoriser la diversification de leurs modèles économiques, les ONG ont conduit des réflexions diverses telles que : la définition d'une identité de marque préalable à une stratégie de collecte de fonds, la levée de fonds, la fiscalisation liée au développement d'activités lucratives, la diversification du modèle économique.

Lire aussi l'annexe 5 sur le profil des ONG appuyées par le Frio depuis 2007.

L'exemple de PU-AMI

En 2013, l'association PU-AMI a été accompagnée pour la définition d'une nouvelle stratégie de communication en accord avec ses valeurs et pouvant susciter l'intérêt du grand public. Le Frio a permis de financer l'intervention d'une agence de conseil qui a su, par un travail d'animation collaboratif, rassembler l'ensemble des parties prenantes concernées autour d'une nouvelle identité commune aux deux structures d'origine (PU et AMI). L'agence a également appuyé la définition d'un plan d'actions concret et adapté aux moyens de l'association. Le développement de la communication demeure un chantier important pour PU-AMI qui souhaite continuer d'être accompagné en 2014 par le Frio dans la mise en œuvre de ce plan d'actions.

DANS UN CONTEXTE DIFFICILE, QUELLES PRATIQUES DES ONG FRANÇAISES ?

Le Frio a permis de financer une étude sur les pratiques des ONG françaises dans un contexte financier difficile, réalisée entre juillet 2012 et octobre 2013.

65 organisations ont participé à l'atelier de restitution de juin 2013, au cours duquel ont émergé les recommandations suivantes :

- une meilleure contribution des bailleurs publics aux coûts de fonctionnement des ONG
- une meilleure information des ONG sur les dispositifs existants
- un appel à des prestations de conseils extérieurs
- des services et des outils mutualisés pour aider à la professionnalisation et à la pérennisation des ONG
- le renforcement en gestion et en pilotage stratégique des organisations.

À l'issue de la journée, un questionnaire a été distribué aux organisations participantes pour la poursuite du travail.

Sur la base de ces résultats, Coordination SUD réfléchit aux différents services et solutions de financement pour renforcer l'assise financière des ONG : subvention « d'aide à la structuration », prêts participatifs, fonds de garantie bancaire, etc. En 2014, un chantier sera lancé sur « Quelles solutions de financement pour renforcer le haut de bilan des ONG ? ». L'enjeu consiste à faciliter l'accès des ONG à des solutions déjà existantes ou à imaginer et impulser de nouveaux dispositifs.



Atelier de restitution sur l'étude concernant les pratiques des ONG dans un contexte difficile.

11. QUALITÉ ET TRANSPARENCE : DES ÉCHANGES ET DÉBATS POUR DE NOUVELLES PERSPECTIVES D'ACTION

Coordination SUD accompagne ses membres sur les enjeux de transparence et de qualité, pour renforcer leurs capacités individuelles et collectives à rendre compte de leur actions et à faire valoir leur niveau d'exigence et de redevabilité.

En 2013, le groupe de travail Qualité et transparence de Coordination SUD a poursuivi ses réflexions et mit l'accent sur la construction collective d'un outil d'autodiagnostic et d'amélioration continue, spécialement dédié aux ONG.

ANALYSES DES ENJEUX ET DÉFIS POUR LES ONG

En 2013, deux ateliers ont permis aux ONG d'échanger sur leurs expériences et pratiques autour de domaines clés de la qualité et de la transparence.

Le premier atelier, co-organisé avec le F3E en juin 2013, s'est penché sur l'analyse de l'impact des approches Qualité sur l'apprentissage organisationnel au sein des ONG. Les 15 organisations participantes en ont dégagé des enseignements majeurs et ont exprimé des pistes d'action, au niveau de leurs organisations respectives et au niveau collectif, pour poursuivre les actions et la réflexion en la matière.

Le second atelier a réuni, en septembre 2013, 18 organisations autour des enjeux, expériences et perspectives pour la transparence au sein des ONG de solidarité internationale. Après avoir défini les termes de transparence et de redevabilité et rappeler quelques-uns des enjeux actuels liés à leur mise en œuvre, des initiatives collectives de promotion de la transparence ont été présentées. La question de la place des bénéficiaires au sein d'un système de redevabilité plurielle a notamment été posée. La réflexion collective se poursuivra sur ces enjeux en 2014.



© Coordination SUD

Atelier F3E - Coordination SUD de juin 2013

« Notre démarche de travail sur la transparence et la redevabilité des ONG est partie d'un constat précis : le déséquilibre entre la redevabilité ascendante, vers les bailleurs, contractuellement établie et nécessaire à la survie d'une ONG, et la redevabilité descendante vers les bénéficiaires. » Humanitarian Accountability Partnership (HAP), participant à l'atelier Transparence de septembre 2013.»

UN NOUVEL OUTIL D'AUTODIAGNOSTIC ET D'AMÉLIORATION CONTINUE POUR LES ONG

Après la publication de l'étude « Démarches qualité et ONG de solidarité internationale », Coordination SUD a poursuivi son travail avec le F3E pour élaborer un outil qui intégrerait les dimensions institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles de la qualité. Un modèle existant, EFQM (European Foundation for Quality Management), a été retenu en 2012 comme base de travail pour développer un outil d'auto-diagnostic et d'amélioration continue qui puisse être utilisé par les ONG françaises de solidarité internationale.

En 2013, 22 ONG membres de Coordination SUD et du F3E ont réalisé une analyse critique de ce modèle EFQM et de sa pertinence pour les ONG, qui a conduit au développement d'un modèle adapté EFQM-ONG. Pour tester en pratique sa pertinence, il a été expérimenté *in situ* par 5 ONG, qui ont ensuite partagé leur expérience en termes d'utilité de la démarche, de difficultés rencontrées, de conditions de réussite et de besoins d'accompagnement. Les conclusions sont attendues début 2014. Le modèle EFQM-ONG n'est ni un label, ni un modèle unique ; la diversité des outils et des approches qualité continuera à être soulignée, notamment au sein des échanges de pratiques du groupe de travail Qualité et transparence de Coordination SUD.

TRAVAUX EUROPÉENS AUTOUR DE L'EFFICACITÉ DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (OSC)

Coordination SUD a joué un rôle moteur dans le travail collectif mené au niveau européen, via Concord, sur l'efficacité de la contribution des OSC au développement. À travers un dialogue et des retours d'expérience réguliers, les plateformes et réseaux d'ONG européens ont pu analyser leurs progrès dans la mise en œuvre des Principes d'Istanbul, le cadre international dont se sont dotées les OSC pour témoigner de leurs engagements en matière d'impact et d'efficacité.

Principes d'Istanbul sur l'efficacité du développement des OSC (septembre 2010)

Les organisations de la société civile sont un élément vivant et essentiel de la vie démocratique des pays à travers le monde. [Elles]

1. Respectent et encouragent les droits de l'Homme et la justice sociale
2. Représentent l'égalité et l'équité entre les sexes en favorisant les droits des femmes et des jeunes filles
3. Se concentrent sur l'autonomisation des peuples, la propriété et la participation démocratiques
4. Favorisent un environnement durable
5. Pratiquent la transparence et la responsabilité
6. Poursuivent des partenariats équitables et solidaires
7. Créent et partagent des connaissances et s'engagent à l'apprentissage mutuel
8. S'engagent à accomplir un changement durable positif

12. COORDINATION SUD, UNE PLATEFORME POUR ET PAR SES MEMBRES

L'audit sur la gouvernance de Coordination SUD réalisé en 2011-2012 recommandait une meilleure appropriation de la plateforme par ses membres et un projet collectif défini de façon participative. L'année 2013 marque l'accomplissement de ces recommandations. Gouvernance, animation du réseau et projet stratégique ont été au cœur de ses réflexions tout au long de l'année. Elles ont abouti à plusieurs réformes majeures pour l'avenir de la plateforme, de sa vie associative et de son projet politique.

PREMIÈRE ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR LES MEMBRES

Une Assemblée générale extraordinaire (AGE) s'est tenue le 14 février 2013 pour modifier les Statuts de Coordination SUD. À l'issue de débats nourris par les 106 organisations membres, présentes ou représentées, les modalités d'élection du Conseil d'Administration ont été modifiées : désormais élu par l'AG elle-même, il est composé de 6 administrateurs représentant des collectifs et de 15 représentant des organisations membres.

27 candidats se sont présentés à l'élection lors de l'Assemblée générale du 13 juin. Les 21 administrateurs élus se sont réunis dès le 4 juillet pour désigner le Bureau et élire le président sortant, Jean-Louis Vielajus, pour un nouveau mandat.

Le rôle du Conseil d'administration est crucial pour déterminer les orientations stratégiques et les positions politiques de la plateforme. Il s'est réuni à 8 reprises courant 2013. Le Bureau a assuré un suivi étroit des décisions prises, en lien avec la direction de Coordination SUD, tout au long de l'année.

Assemblée Générale
Extraordinaire de
Coordination SUD
février 2013



© Coordination SUD

LES MEMBRES AU CŒUR DE COORDINATION SUD

Une cartographie des membres de Coordination SUD menée au printemps 2013 a permis de réfléchir au sein d'un groupe de travail dédié et du Conseil d'administration sur l'identité de la plateforme. Quelles sont les organisations qui composent Coordination SUD ?

Quels sont leurs centres d'intérêt, pour quels travaux collectifs ? Quels sont les autres acteurs qui gravitent autour de Coordination SUD et autour de quelles actions spécifiques ? Cette analyse a permis de mettre en place un socle d'adhésion commun à Coordination SUD et à ses collectifs intermédiaires ; et surtout de donner corps au statut de membre associé.

Ce statut permet à des organisations (ONG ou fondations d'utilité publique) de devenir membres de Coordination SUD, sans prendre part à la gouvernance de la plateforme ou aux actions d'influence tournées vers les décideurs.

Les nouveaux membres de Coordination SUD

Fin 2013, Coordination SUD comptait 137 membres actifs. L'ont rejointe courant 2013 : Avocats pour la santé dans le monde, Étudiants et développement, Gevalor, Habitat Cité et la Plateforme française pour le commerce équitable comme adhérents directs ; Alima, HumaniTerra, l'Ircom, La Chaîne de l'espoir, l'Ordre de Malte France, PU-AMI, Solidarités International et Triangle Génération Humanitaire via la Coordination Humanitaire et Développement (CHD).

Les complémentarités avec les collectifs intermédiaires ont été recherchées : mandat donné au Clong-Volontariat pour promouvoir le volontariat international auprès des pouvoirs publics ; prise en compte des préoccupations des organisations issues des migrations (Osim) grâce à une implication renforcée du Forum ; collaboration avec la CHD sur les réflexions concernant le lien Urgence-Réhabilitation-Développement ; participation aux travaux menés par le Groupe Initiatives et par le Crid sur diverses problématiques de solidarité internationale.

Afin d'améliorer la redevabilité due aux membres et de valoriser les actions collectives menées, une lettre de communication interne, Communication SUD, a été créée courant 2013 : y sont résumées les principales actualités de la plateforme, de ses groupes de travail et de ses instances. Des articles plus détaillés, les comptes-rendus des principales réunions et des points d'étape sur les principaux chantiers sont accessibles via cette lettre sur l'extranet de Coordination SUD.

Communication SUD

COMMUNICATION SUD

La lettre aux membres de Coordination SUD - 9 octobre 2013 - n°2

C NOUS



▫ **Les activités de CSUD 2010-2012 évaluées**
L'évaluation externe, réalisée par le cabinet SEE sur commande de l'AFD, a été restituée aux membres le 16 septembre dernier. Ceux-ci ont pu réagir aux nombreuses

C PARTAGÉ

▫ **Analyse de l'APD pour 2014**
CSUD publie son analyse du volet Aide publique au développement du projet de loi de finances (PLF) du gouvernement. Les parlementaires devront se prononcer avant la fin de l'année sur ces crédits ainsi que sur le projet de LOP.
» Lire l'analyse du volet APD du PLF 2014

▫ **Post-OMD : CSUD en réseau**
Coordination SUD inscrit son action sur la réflexion Post-OMD dans le cadre de ses commissions et au sein de deux réseaux : l'Action Mondiale Contre la Pauvreté (AMCP) et le Forum International des plateformes d'ONG (FIPO). Une rencontre s'est organisée le 8 octobre avec le MAE sur ce sujet.
» Lire les positionnements

▫ **CSUD se mobilise sur les élections européennes de mai 2014 : et vous ?**
Le comité de pilotage Elections européennes 2014 prépare la mobilisation de CSUD en vue de cette

DES ALLIANCES CIBLÉES

Au niveau français, Coordination SUD est membre de l'Action mondiale contre la pauvreté (AMCP) avec laquelle elle travaille essentiellement sur la question du post OMD (cf. chapitre 4 de ce rapport). Elle est membre du comité de pilotage et co-leader de la commission Conférences du Salon des solidarités qui promeut les actions de solidarité internationale à travers un événement organisé une année sur deux (le prochain ayant lieu en juin 2014). Elle a également décidé fin 2013 de devenir sociétaire de la nouvelle SCIC Altermondes Informations, média dont l'ambition est de donner la parole aux acteurs des sociétés civiles engagés.

Coordination SUD est aussi membre et administrateur de la Conférence permanente des Coordinations associatives (CPCA), devenue « Le Mouvement Associatif » début 2014 : en 2013, elle a ainsi contribué aux réflexions sur la gouvernance et le fonctionnement de cette organisation faïtière, bénéficié des échanges sur le modèle économique des associations, sur le projet de loi sur l'Economie sociale et solidaire ou encore sur le projet stratégique concernant le Dispositif local d'accompagnement (DLA). En fin d'année elle a participé aux travaux préparatoires pour l'élaboration d'une charte d'engagement entre l'Etat, les collectivités locales et les associations.

Coordination SUD s'allie aussi régulièrement à d'autres acteurs de solidarité en France : des organisations qui lui apportent une expertise spécifique fondamentale pour son travail de veille et de plaidoyer (Coalition eau, Réseau Action Climat, Educasol, Forum Espace Humanitaire, Cités Unies France), de renforcement des ONG (F3E, Groupe URD, Alliance des avocats pour les droits de l'homme) ou encore de défense du secteur (France Générosités, Centre français des fonds et fondations).

Des discussions sont enfin en cours avec le Conseil régional Ile-de-France, la mairie de Paris, Cités Unies France et l'AFD autour d'un projet de Cité de la solidarité internationale qui faciliterait la mise en lien des acteurs présents en Ile-de-France.

Au niveau international, Coordination SUD est membre de la plateforme européenne Concord (cf. chapitre 3 de ce rapport) et de la plateforme mondiale, le Forum international des plateformes nationales d'ONG (FIP), qu'elle héberge. En 2013, le FIP a poursuivi son processus d'autonomisation institutionnelle vis-à-vis de Coordination SUD et mené de nombreuses actions de renforcement de ses membres et de diplomatie non gouvernementale au niveau continental et mondial (cf. encadré EDNG – chapitre 4 de ce rapport).

À travers le FIP, Coordination SUD est en contact régulièrement avec certains de ses pairs. Le Forum Social Mondial 2013 à Tunis a été l'occasion d'organiser avec les plateformes du Chili, des Seychelles, du Brésil, d'Inde, du Sénégal et du Maroc, deux ateliers : l'un sur la création d'une plateforme nationale d'ONG et l'autre sur l'environnement favorable à la société civile.

*Atelier sur
l'environnement favorable
au FSM de Tunis*



© FIP

UNE PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2014-2016 PAR ET POUR LES MEMBRES

Dès juin 2012, Coordination SUD a engagé une réflexion collective sur les enjeux majeurs de la solidarité internationale. Croisés aux réflexions issues des Assises du développement et de la solidarité internationale (cf. chapitre 1 de ce rapport) et aux recommandations de l'évaluation externe commanditée par l'AFD sur les activités menées par Coordination SUD entre 2006 et 2012, ces enjeux ont conduit à la définition d'axes stratégiques pour sa planification 2014-2016.

Cette planification stratégique a été présentée et validée lors de l'Assemblée générale du 13 juin 2013, puis déclinée en plan d'action et en budget triennaux, grâce à un investissement important du Conseil d'administration et du Bureau, au cours du second semestre 2013. Ses objectifs sont ambitieux et reposent sur la volonté des membres d'agir ensemble, pour que les associations de solidarité internationale demeurent des acteurs clés de l'aide humanitaire et du développement des populations défavorisées, partout dans le monde.

Les 3 axes de travail majeurs de la planification stratégique 2014-2016

1. Échanger et coopérer : En tant que coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale, Coordination SUD a un rôle à jouer pour renforcer la connaissance mutuelle, l'enrichissement réciproque et la cohésion globale des acteurs qui la composent. Unis, nous sommes plus forts pour nous allier, négocier ou agir avec d'autres, en faveur de la solidarité internationale.
2. Renforcer et défendre le secteur : Dans un environnement complexe et changeant, Coordination SUD constitue une opportunité majeure pour l'ensemble du secteur associatif de la solidarité internationale de renforcer ses capacités, la qualité et l'efficacité des actions menées. Elle est ainsi à même de faire connaître la valeur ajoutée des ONG et de défendre les intérêts du secteur.
3. Influencer et peser sur les enjeux majeurs : Pour peser sur les grandes décisions nationales et internationales concernant la solidarité internationale, Coordination SUD établit des positions claires et ciblées qu'elle promeut auprès des acteurs clés.

En juin 2013, le Forum international des plateformes d'ONG (FIP) a également défini ses trois axes prioritaires pour la période 2014-2016 : le renforcement des capacités de ses membres, le travail de plaidoyer sur les politiques internationales de développement, avec un accent sur l'agenda de développement post-2015, et la défense de l'environnement favorable à la société civile.

RAPPORT FINANCIER

The image features a dark teal background with several white, curved, overlapping lines that create a sense of motion and depth. The lines are thick and vary in curvature, some forming partial circles or arcs. The text 'RAPPORT FINANCIER' is positioned in the upper left quadrant, centered horizontally within that area. The overall aesthetic is modern and professional.

SYNTHÈSE

En 2013, les partenaires financiers de Coordination SUD (l'Agence française de développement tout d'abord, la Fondation Abbé Pierre et la Fondation de France) ont poursuivi leur soutien. Les cotisations des membres, qui représentent plus de 16 % des ressources (hors Frio et Fip), se sont maintenues malgré les difficultés subies par nombre d'entre eux. Les recettes d'activités (formations, offres d'emploi) ont presque doublées en un an.

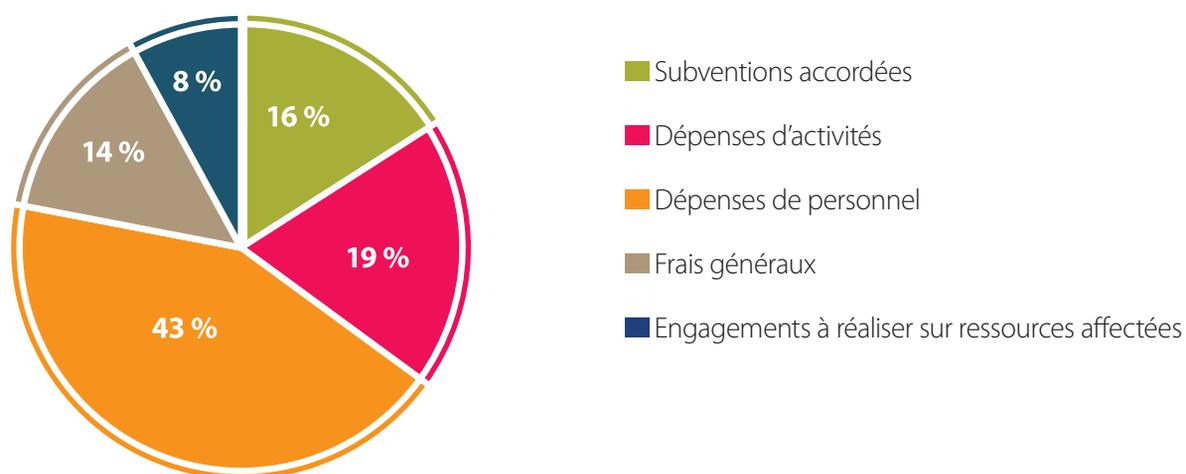
Cependant, les recherches de financement complémentaires n'ont pas permis d'obtenir les ressources nécessaires pour avoir un exercice à l'équilibre. S'il y a eu un effort pour réduire les charges d'activités, cela n'a pas été suffisant, et le déficit de Coordination SUD s'élève en 2013 à 73 k€. Les programmes spécifiques Frio et Fip sont quant à eux à l'équilibre.

Suite à deux années consécutives de déficit du cœur de métier de Coordination SUD, des mesures ont été prises pour redresser la situation, d'une part en diminuant l'effectif salarié, et d'autre part en s'engageant de façon volontaire dans une augmentation des recettes d'activités et la diversification des ressources financières.

EMPLOIS RESSOURCES 2013	COORDINATION SUD HORS FRIO ET FIP	FRIO	FIP	TOTAL GENERAL
Subventions accordées	0 €	254 458,00 €	81 890,00 €	336 348,00 €
Dépenses d'activités	290 306,63 €	21 339,60 €	86 631,31 €	398 277,54 €
Salaires charges et accessoires de salaires	694 808,11 €	105 801,55 €	110 829,31 €	911 438,97 €
Frais généraux	148 830,73 €	82 854,36 €	65 341,44 €	297 026,53 €
Engagements à réaliser sur ressources affectées	36 244,34 €	85 708,54 €	34 092,58 €	156 045,46 €
TOTAL EMPLOIS	1 170 189,81 €	550 162,05 €	385 246,64 €	2 099 136,50 €
Subventions publiques	550 000,00 €	420 000,00 €	230 000,00 €	1 200 000,00 €
Subventions privées	93 942,00 €	0 €	54 000,00 €	147 942,00 €
Cotisations des membres	181 817,00 €	0 €	0 €	181 817,00 €
Autres ressources	201 165,36 €	23 329,88 €	6 284,12 €	230 779,36 €
Report des ressources des exercices antérieurs	70 125,31 €	106 830,98 €	88 502,29 €	265 458,58 €
TOTAL RESSOURCES	1 097 049,67 €	550 160,86 €	385 248,41 €	2 025 996,94 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE				-73 139,56 €

SYNTHÈSE

EMPLOIS - COORDINATION SUD 2013



RESSOURCES - COORDINATION SUD 2013



BILAN ACTIF/PASSIF 2013

ACTIF	EXERCICE 2013 NET	EXERCICE 2012 NET
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations incorporelles		
Concessions, brevets et droits similaires	0 €	371 €
Immobilisations corporelles		
Autres immobilisations corporelles	11 668 €	6 295 €
Immobilisations financières		
Autres titres immobilisés	0 €	0 €
Autres immobilisations financières	25 433 €	25 203 €
ACTIF IMMOBILISÉ - Total 1	37 101 €	41 869 €
Comptes de liaison Total 2	0 €	0 €
ACTIF CIRCULANT		
Stocks et en cours	0 €	0 €
Créances		
Créances usagers et comptes rattachés	24 729 €	19 727 €
Autres créances	48 641 €	130 576 €
Valeurs mobilières de placement	0 €	400 487 €
Disponibilités	542 350 €	119 427 €
Charges constatées d'avance	6 560 €	28 799 €
ACTIF CIRCULANT - Total 3	622 280 €	699 016 €
TOTAL GÉNÉRAL	659 381 €	740 885 €

PASSIF	EXERCICE 2013	EXERCICE 2012
FONDS ASSOCIATIF		
Fonds propres		
Report à nouveau	197 562 €	202 592 €
Résultat de l'exercice	-73 140 €	-5 030 €
FONDS ASSOCIATIF - Total 1	124 422 €	197 562 €
Comptes de liaison - Total 2	0 €	0 €
PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Provisions pour risques	8 008 €	0 €
Fonds dédiés sur autres ressources	156 045 €	265 459 €
PROVISIONS ET FONDS DEDIES - Total 3	164 053 €	265 459 €
Emprunts et dettes financières divers	178 984 €	123 851 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 734 €	30 238 €
Dettes fiscales et sociales	133 433 €	106 358 €
Autres dettes	0 €	7 570 €
Produits constatés d'avance	10 755 €	9 847 €
Total 4	370 906 €	277 864 €
TOTAL GÉNÉRAL	659 381 €	740 885 €

REPRISES DE FONDS DÉDIÉS

TABLEAUX DES FONDS DÉDIÉS	FONDS RESTANTS À ENGAGER EN FIN D'EXERCICE
CSUD - Etude sur l'argent des ASI - AFD	18 350,00 €
CSUD – SITE INTERNET - FONDATION DE FRANCE	17 894,34 €
FRIO 2013-2014 - AFD	85 708,54 €
FIP - 2013-2014 - AFD	8 053,39 €
FIP - POST 2015 – FONDATION DE FRANCE	22 068,19 €
FIP – CARTOGRAPHIE - REPAOC REPONGAC	3 971,00 €
TOTAL	156 045,46 €

COMPTE DE RÉSULTAT

	2013	2012
Production vendue de biens et services	93 145 €	48 334 €
Subventions d'exploitation	1 347 942 €	1 566 000 €
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	115 329 €	194 591 €
Cotisations	181 817 €	187 530 €
Autres produits	7 €	97 €
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 738 240 €	1 996 552 €
Achats de matières premières et autres approvisionnements	27 141 €	12 907 €
Autres achats et charges externes	602 639 €	629 417 €
Impôts, taxes et versements assimilés	52 753 €	50 321 €
Salaires et traitements	563 190 €	529 795 €
Charges sociales	289 497 €	269 990 €
Dotation aux amortissements sur immobilisations	5 635 €	6 037 €
Dotations aux provisions pour risques et charges	8 008 €	0 €
Subventions accordées par l'association	336 348 €	563 612 €
Pertes sur créances	312 €	514 €
CHARGES D'EXPLOITATION	1 885 523 €	2 062 593 €
Résultat d'exploitation	-147 283 €	-66 042 €
Autres intérêts et produits assimilés	921 €	1 713 €
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	318 €	3 218 €
PRODUITS FINANCIERS	1 239 €	4 931 €
Différences négatives de change	0 €	82 €
CHARGES FINANCIÈRES	0 €	82 €
Résultat financier	1 239 €	4 849 €
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-146 044 €	-61 192 €
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	21 059 €	89 679 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 059 €	89 679 €
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	57 568 €	1 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	57 568 €	1 €
Résultat exceptionnel	-36 509 €	89 678 €
TOTAL PRODUITS	1 760 538 €	2 091 163 €
TOTAL CHARGES	1 943 091 €	2 062 676 €
SOLDE INTERMÉDIAIRE	-182 553 €	28 486 €
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	271 920 €	332 014 €
Engagement à réaliser sur ressources affectées	-162 507 €	-365 530 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-73 140 €	-5 030 €

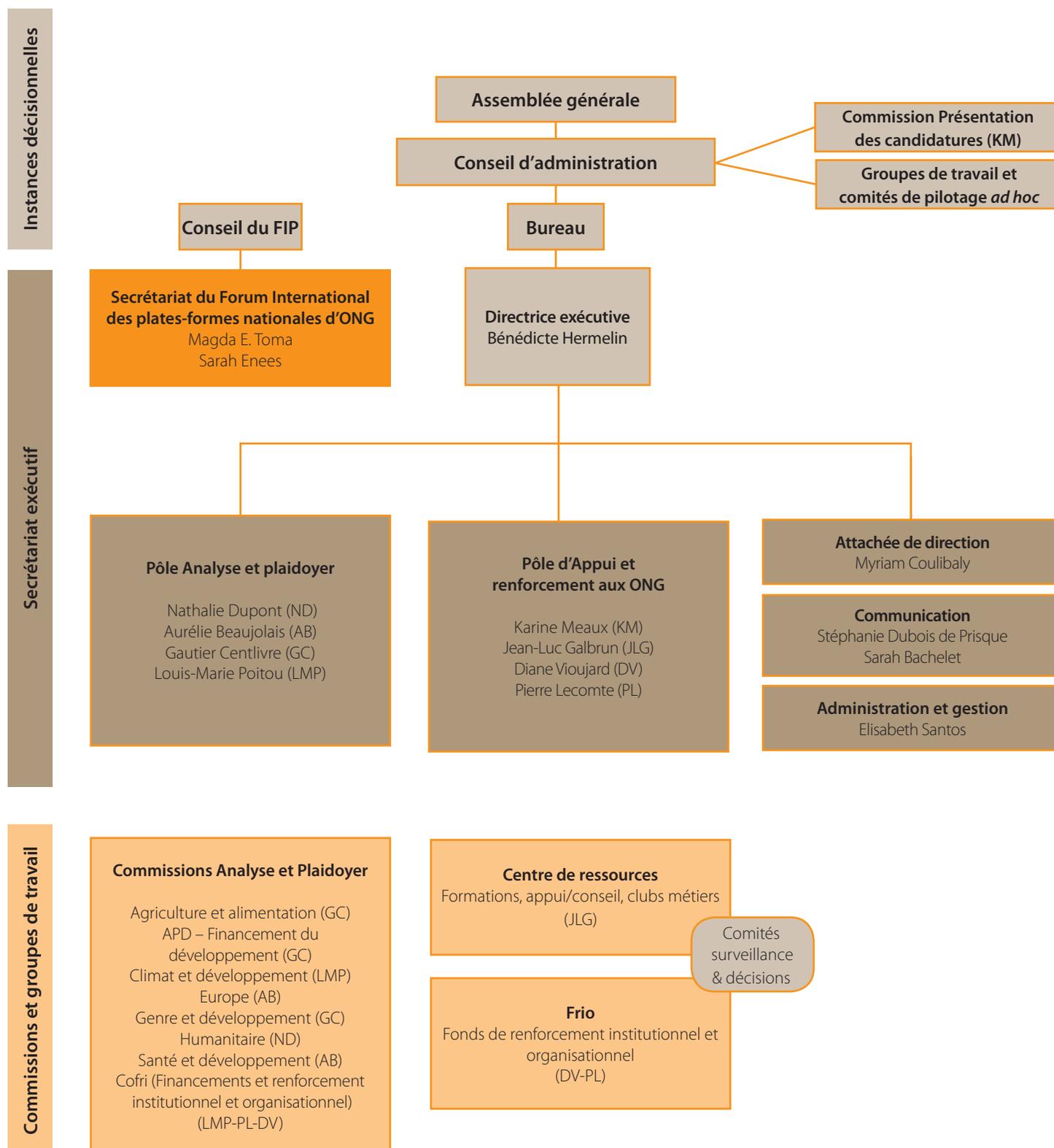
Les contributions des bénévoles ne sont pas enregistrées en comptabilité mais font l'objet d'un suivi extra comptable.

The image features a solid brown background with several thick, white, curved lines that sweep across the frame. These lines are arranged in a way that suggests a stylized letter 'P' or a series of concentric, overlapping arcs. The word 'ANNEXES' is printed in a bold, white, sans-serif font, positioned in the upper left quadrant of the image.

ANNEXES

ANNEXE 1

ORGANISATION DE COORDINATION SUD 2014



ANNEXE 2

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2013

BUREAU

Président

Jean-Louis VIELAJUS Personne qualifiée

Vice-présidents :Jean-Marc BOIVIN Directeur Général, Handicap International
Philippe JAHSHAN Délégué Actions de coopération internationale, Solidarité Laïque
Bernard PINAUD Délégué général, CCFD-Terre Solidaire**Trésorier**

Christian LESPINATS Président, Groupe Initiatives

Secrétaire

Adeline MAZIER Coordinatrice générale, Forim

Eliane AISSI-YEHOUESSI

Administratrice, Conseil des Béninois de France

Kadiatou Djidja BARRY

Vice-présidente, Association des Jeunes Guinéens de France

Alain BOINET

Co-président, Commission Humanitaire Développement

Laurent CHABERT D'HIERES

Directeur, Eau Vive

Marjolaine CURIS

Représentante Cnajep

Jocelyne DELARUE

Directrice, Gevalor

Sébastien FOURMY

Directeur plaidoyer et études, Oxfam France

Aurélie GAL-REGNIEZ

Directrice adjointe, Equilibres et populations

Arezki HARKOUK

Directeur exécutif, GRDR

Marc LAROCHE

Directeur action et plaidoyer internationaux, Secours Catholique

Carline MAINENTI

Responsable du plaidoyer, Agronomes et Vétérinaires sans frontières

Anne PANEL

Directrice, Fert

Fanny PASSICOS

Coordinatrice, Clong Volontariat

Gilbert POTIER

Directeur des opérations internationales, Médecins du Monde

Nathalie PERE-MARZANO

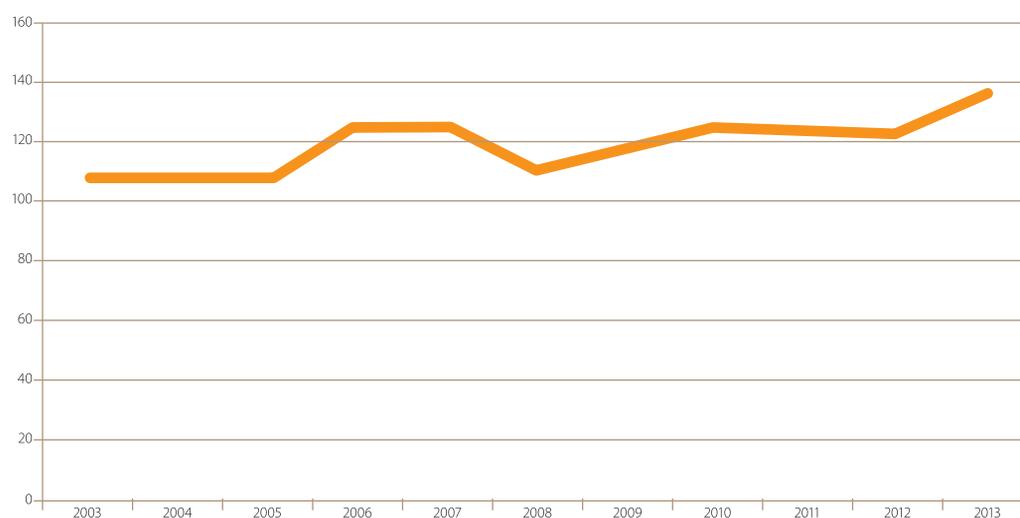
Déléguée générale, Crid

ANNEXE 3

LES MEMBRES DE COORDINATION SUD EN CHIFFRES

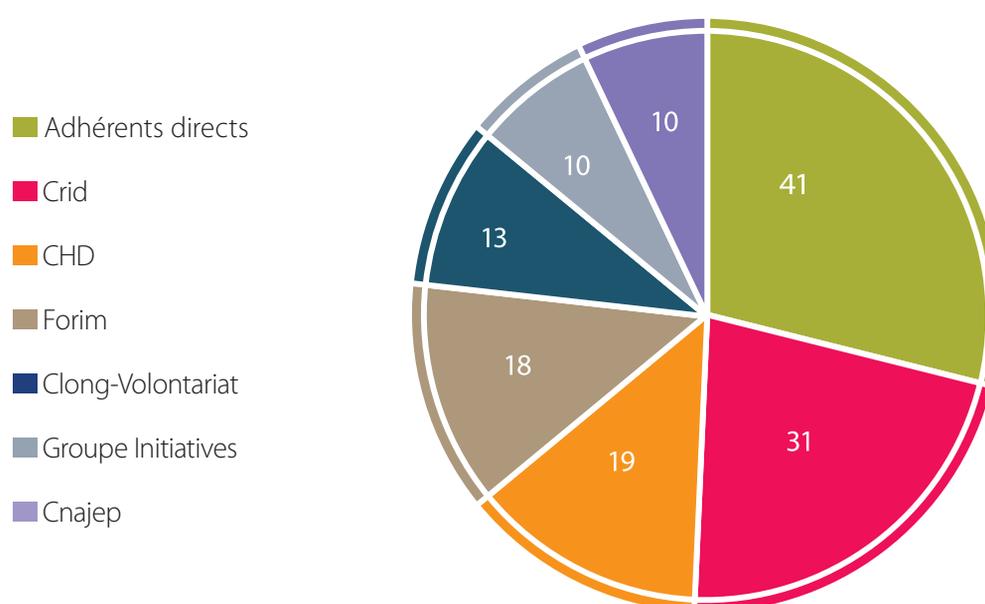
De 107 membres en 2003 à 137 en 2013

ÉVOLUTION NOMBRE DE MEMBRES 2003/2013

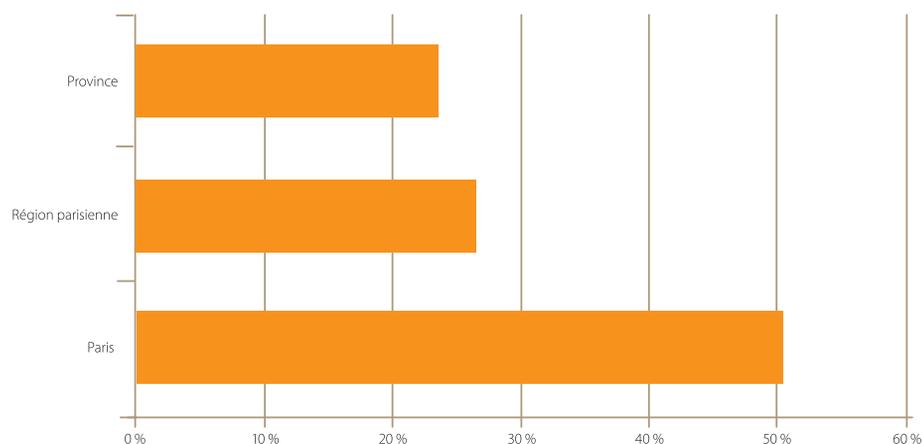


Des membres adhérents directs ou via les collectifs

NOMBRE DE MEMBRES ADHÉRENTS DIRECTS ET PAR COLLECTIF



Une majorité de membres parisiens



Une diversité de taille

< 250 K€

250 à 500 K€

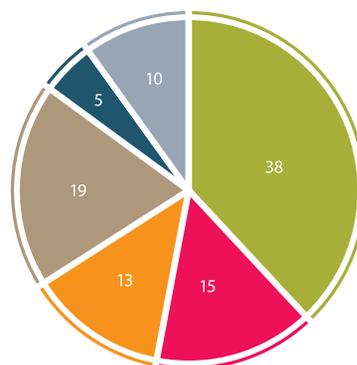
500K€ à 2 M€

2 M€ à 5 M€

5 M€ à 10 M€

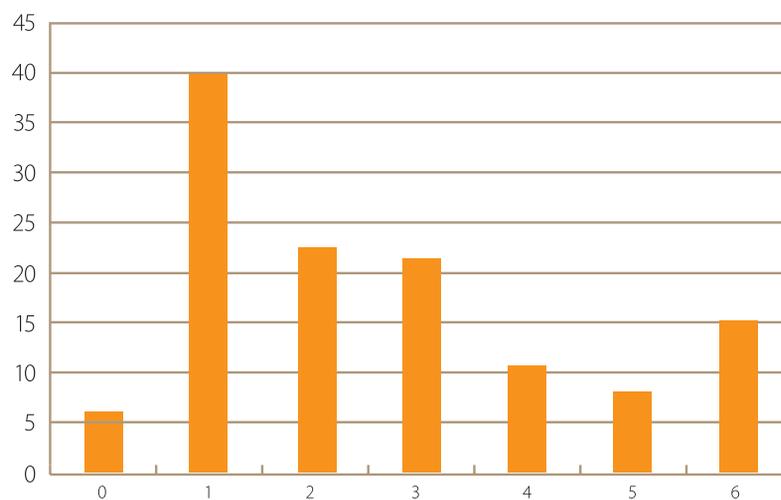
> 10 M€

PART DE MEMBRES PAR CATÉGORIES DE BUDGET



Une implication forte dans les espaces de travail

NIVEAU D'IMPLICATION GLOBAL DES MEMBRES DANS LES ESPACES DE TRAVAIL COLLECTIF



Les chiffres en ordonnées correspondent au nombre de membres impliqués (hors collectifs)
 Les chiffres en abscisse correspondent au nombre d'espaces collectifs au sein desquels chaque membre s'implique.

ANNEXE 4

ESPACES DE TRAVAIL INTERNES 2013

Commission Financement et renforcement institutionnel (Cofri)

Objectif : animer et coordonner l'élaboration de propositions d'amélioration des conditions d'existence et de fonctionnement des OSI, dans deux grands domaines :

- l'accès aux financements français et internationaux/européens : financements des ONG et contractualisation avec l'État français, évolution des instruments financiers de la Commission européenne pour les projets portés par des acteurs non étatiques, cadre de concertation entre les ONG et l'État
- le renforcement institutionnel : efficacité de la contribution des OSC au développement, les différents dispositifs d'amélioration de la qualité, la transparence, la redevabilité, les questions d'éthique.

La Cofri est organisée en groupes de travail. Elle se réunit en « plénière » une fois dans l'année pour partager le travail des différents groupes et s'assurer de l'articulation des différentes positions et calendriers de travail.

GROUPE DE TRAVAIL DISPOSITIF D'APPUI AFD

Ce groupe suit, depuis 2009, le transfert du dispositif d'appui aux ONG du MAE à l'AFD. Le groupe se concentre sur l'évolution des outils et des procédures de contractualisation entre l'AFD et les ONG et l'évolution des crédits publics français transitant par les ONG.

Chef de file/Référent CA	Anne-Françoise Taisne (CFSI), Bénédicte Hermelin (Gret) Frédéric Apollin (AVSF) et Laurent-Chabert d'Hières (Eau Vive)
Secrétariat	Louis-Marie Poitou (Coordination SUD)
Liste des membres	Action contre la faim, Asmae, AVSF, CCFD-Terre solidaire, CIDR, Defi, Eau Vive, Fert, Frères des hommes, Forim, GRDR, Gret, Guilde européenne du Raid, Handicap international, IECD, Interaide, Iram, Médecins du monde, Oxfam France, Plan France, Planète urgence, PlaNet Finance, Secours catholique-Caritas France, Solidarité laïque
Liste des invités	Educasol, Plateforme Elsa

GROUPE DE TRAVAIL FISONG

Ce groupe suit, depuis 2008, la mise en œuvre de la « Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG », outil de l'AFD dédié au financement d'opérations innovantes portées par des ONG.

Chef de file/Référent CA	Anne-Françoise Taisne (AVSF), Bénédicte Hermelin (Gret), Frédéric Apollin (AVSF) et Laurent-Chabert d'Hières (Eau Vive)
Secrétariat	Louis-Marie Poitou (Coordination SUD)
Liste des membres	Action contre la faim, Asmae, Care France, CCFD-Terre solidaire, Eau Vive, Forim, Frères des Hommes, GRDR, Gret, Guilde européenne du Raid, Handicap international, Iram, Médecins du monde, Oxfam France, Plan France

GROUPE DE TRAVAIL FINANCEMENTS EUROPÉENS (COFRI UE)

Ce groupe élabore les propositions de positions portées au sein de Concord (groupe Funding Development and Relief - FDR), sur les questions de cofinancements européens de développement (EuropeAid).

Chef de file/Référent CA	Christophe Paquette (Acting for Life) et Carline Mainenti (AVSF)
Secrétariat	Louis-Marie Poitou (Coordination SUD)
Liste des membres	Action contre la faim, Acting for Life, Asmae, Aide et action, Avocats pour la santé dans le monde, AVSF, CCFD-Terre solidaire, Defi, Forim, GRDR, Gret, Handicap international, IECD, InterAide, PlaNet Finance, Prisonniers sans frontières, Secours catholique-Caritas France, Secours populaire, Solidarité Laïque.

GRUPE DE TRAVAIL QUALITÉ ET TRANSPARENCE

Ce groupe cherche à favoriser l'échange et la diffusion de pratiques autour de domaines spécifiques de la qualité, de suivre la mise en œuvre du référentiel transparence par les membres de Coordination SUD, de construire des positions collectives sur les enjeux liés à l'efficacité de la contribution des OSC aux processus de développement et de porter ces positions notamment au sein du groupe de travail « CSO Development Effectiveness » de Concord.

Chefs de file/Référent CA	Alexandre Daval (Secours Catholique/Caritas France), Agnès Golfier (France Volontaires) et Anne Panel (Fert)
Secrétariat	Héloïse Heyer (Coordination SUD)
Liste des membres	Acted, ATD-Quart monde, CFSI, CIDR, Fert, France Volontaires, Handicap International, Interaide, Iram, L'Appel, Médecins du monde, Secours catholique-Caritas France, Solidarité laïque
Liste des invités	F3E, AFDI-OPA

Animation du plaidoyer

Objectif : animer les échanges de pratiques, promouvoir les analyses et expertises et favoriser la concertation et l'élaboration de positions communes de plaidoyer.

COMMISSION AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD) ET FINANCEMENTS INNOVANTS

La commission APD et financements innovants rassemble les ONG membres qui travaillent sur les questions de quantité et qualité de l'aide publique au développement, de mécanismes innovants de financement du développement et d'efficacité de l'aide.

Son objectif général est de construire des positions collectives de plaidoyer dans le cadre d'un travail de suivi sur l'aide publique au développement, à l'échelle nationale et internationale, réalisé dans le contexte du financement du développement. Ses objectifs spécifiques sont les suivants :

- Construire une analyse commune et animer le travail de plaidoyer sur la politique française de coopération au développement, sur la base d'une étude quantitative et qualitative de cette politique.
- Promouvoir des propositions concrètes pour une meilleure qualité de l'aide publique au développement française (réforme du dispositif institutionnel, analyse-plaidoyer sur les instruments de l'aide, etc.).
- Contribuer aux réflexions européennes et internationales des ONG sur l'APD en apportant une vision alternative dans les débats, et aux débats sur les mécanismes innovants de financement du développement.

La commission participe à plusieurs réseaux européens et internationaux (groupe AidWatch de Concord, Reality of Aid, etc.) et travaille avec plusieurs plates-formes nationales d'ONG du Sud pour suivre les réflexions et les négociations internationales sur l'efficacité de l'aide et les financements innovants. Enfin, elle est en relation avec d'autres plates-formes thématiques françaises pour préparer l'agenda global du financement du développement.

Chef de file/Référent CA	Christian Reboul/Sébastien Fourmy (Oxfam France)
Secrétariat	Gautier Centlivre (Coordination SUD)
Liste des membres	ATD-Quart Monde, CCFD-Terre solidaire, Cimade, Eau vive, Électriciens sans frontières, Équilibres & populations, France Volontaires, Forim, Gret, Handicap international, Médecins du monde, Oxfam France, Réseau Foi et Justice Afrique-Europe, Secours catholique-Caritas France, Terre des hommes

COMMISSION EUROPE

La commission Europe rassemble des représentants des différentes commissions de travail de Coordination SUD et des membres présents dans les groupes de travail de Concord.

Elle est un espace collectif de suivi de la politique européenne de développement, d'échange d'information et de coordination des activités et de la représentation de Coordination SUD auprès de Concord, la plateforme européenne des ONG de développement et d'aide humanitaire. Elle assure

également le lien avec les pouvoirs publics et décideurs politiques français concernés par ces sujets. La Commission Europe est composée d'une plénière et de groupes de travail thématiques. Les groupes de travail de la Commission sont en 2013 :

- Cohérence des politiques pour le développement.
- Financements européens.
- Engagements volontaires à l'international.

La Commission Europe assure également de manière ad hoc le suivi d'événements plus ponctuels, tels que les élections européennes.

Chef de file/Référent CA	Philippe Jahshan (Solidarité laïque)
Secrétariat	Aurélié Beaujolais (Coordination SUD)
Liste des membres	Action contre la faim, ATD Quart-Monde, Avocats pour la santé dans le monde, CFSI, Clong Volontariat, Cnajep, Forim, France Volontaires, GRDR, Oxfam France, Secours catholique-Caritas France, Solidarité laïque, Terre des hommes
Liste des invités	Educasol, Coalition Eau

COMMISSION AGRICULTURE ET ALIMENTATION (C2A)

La C2A rassemble les ONG membres menant des actions de plaidoyer afin d'influencer les politiques touchant à l'agriculture et au commerce agricole, dans le souci de défendre les populations les plus vulnérables et un développement durable. Ses objectifs sont les suivants :

- Coordonner les travaux réalisés par ses participants.
- Assurer une concertation entre membres.
- Porter ses positions et travaux auprès des acteurs sociaux et des décideurs politiques nationaux et internationaux (Gisa, CSA de la FAO, Union européenne).

Chef de file/Référent CA	Cécile Leuba (Peuples solidaires)/Bernard Pinaud (CCFD-Terre solidaire)
Suivi	Nathalie Dupont (Coordination SUD)
Liste des membres	Action contre la faim, AGter, AVSF, CCFD-Terre solidaire, CFSI, CIDR, Fédération Artisans du Monde, Gret, Iram, Oxfam France, Peuples solidaires – Action Aid, Réseau IPAM, Secours catholique-Caritas France, UNMFREO
Liste des invités	AITEC, Réseau IPAM, Inter-réseaux Développement rural

COMMISSION CLIMAT ET DÉVELOPPEMENT

La commission Climat et développement regroupe des membres de Coordination SUD qui travaillent sur les questions de changement climatique et les liens avec le développement.

Ses objectifs sont les suivants :

- Favoriser l'échange d'expériences et les discussions sur les pratiques entre les membres.
- Sensibiliser les organisations de la société civile françaises aux enjeux liés au changement climatique et participer au renforcement de capacités pour une meilleure intégration de cette question dans leurs projets.
- Construire des positions collectives sur les enjeux liés à la lutte contre le changement climatique dans les pays en développement.

Chef de file/Référent CA	Vanessa Laubin (Geres)/Jocelyne Delarue (Gevalor)
Suivi	Nathalie Dupont (Coordination SUD)
Liste des membres	4D, Action contre la faim, AVSF, Care France, Cari, CCFD-Terre solidaire, Cemea, Eau vive, Geres, Gevalor, GRDR, Gret, ISF, Initiative -développement, Iram, Médecins du monde, Oxfam France, Planète-Urgence, Solidarités.
Liste des invités	Alofa Tuvalu, Amis de la Terre, Greenpeace, Hélio international, RAC-F, WWF

COMMISSION GENRE

La commission Genre rassemble des ONG membres appliquant une approche genre dans leurs projets et/ou dans leur fonctionnement.

Ses objectifs sont les suivants :

- Faciliter des échanges de pratiques et d'expériences sur la question de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les ONG en France et sur la mise en œuvre de l'approche genre dans

- les projets (de développement, d'éducation au développement, de plaidoyer).
- Sensibiliser le milieu des ONG françaises à l'approche par le genre.
- Proposer des actions de plaidoyer pour l'intégration du genre dans les politiques de développement de la coopération française et dans les campagnes d'opinion menées par les ONG françaises.

Chef de file/Référent CA	Nicolas Rainaud/Aurélié Gal-Régniez (Équilibres et populations)
Secrétariat	Gautier Centlivre (Coordination SUD)
Liste des membres	Asfodevh, CCFD-Terre solidaire, Ciedel, Enda Europe, Ethnik, Équilibres et populations, Fecodev, Fondation Abbé Pierre, Forim, Gref, Handicap international, La Guilde, Oxfam France, Peuples solidaires – Action aid, Plan France, Secours islamique France, Secours populaire français, Terre des hommes
Liste des invités	Adéquation, Afed, Aster International, ERM services, F3E, Genre en action, Planning familial, Plateforme Elsa

COMMISSION HUMANITAIRE

La commission Humanitaire rassemble des ONG membres ayant une activité significative en matière d'aide d'urgence (catastrophes naturelles et conflits) et d'actions dans des contextes de crises et de post-crisis, crises oubliées.

Ses objectifs sont les suivants :

- Élaborer des positions collectives sur les politiques et les réformes institutionnelles des dispositifs d'aide français, européens et internationaux, via des échanges de positions et d'informations sur différents sujets de plaidoyer.
- Développer la réflexion collective sur des questions de fond concernant l'aide humanitaire.
- Suivre les enjeux et débats autour de la qualité des actions humanitaires et de la « redevabilité », à travers notamment le suivi des travaux du groupe Quality & Accountability.
- Être un espace d'échanges avec les plates-formes nationales et régionales d'ONG du Nord et du Sud sur le sujet de l'aide humanitaire.

Chef de file/Référent CA	Serge Breyse (Action contre la faim) et Sébastien Dechamps (Secours catholique-Caritas France)/ Alain Boinet (Coordination Humanitaire et Développement)
Secrétariat	Emmanuelle Pons (Coordination SUD)
Liste des membres	Acted, Action contre la faim, Care France, Handicap international, La Guilde, Medair, Médecins du monde, Oxfam France, PU-AMI, Secours catholique-Caritas France, Secours islamique France, Solidarités international
Liste des invités	Crisis Action, Croix rouge française, Médecins sans frontières

COMMISSION SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT

La commission Santé et développement regroupe une vingtaine d'ONG membres de Coordination SUD spécialisées sur la santé. Ses objectifs sont les suivants :

- Favoriser l'échange d'expériences et les discussions sur les pratiques entre les membres de la commission.
 - Construire des positions collectives sur les enjeux liés à la santé dans les pays en développement.
- Un groupe de travail spécifique a été créé sur l'accès équitable aux soins et le financement de la santé.

Chef de file/Référent CA	Louis Pizarro (Solthis)/Eliane Aissi Yehouessi (Conseil des Béninois de France)
Secrétariat	Aurélié Beaujolais (Coordination SUD)
Liste des membres	Action contre la faim, Aides, Aide médicale et développement, AJGF, AMM, Appel, Avocats pour la santé dans le monde/Action for global health, Care France, CBF, CIDR, Entraide médicale internationale, Équilibres & populations, Gret, IECD, Inter Aide, Médecins du monde, Opals, Oxfam France, Prisonniers sans frontières, PU-AMI, Réseau foi et justice Afrique-Europe, Secours catholique-Caritas France, Sidaction, Solidarité Sida, Solthis
Liste des invités	AMREF, Asprocop, Coalition Plus, GAS, Planning familial, Plateforme ELSA

Les groupes de travail du Conseil d'Administration

Objectif : mener des analyses et formuler des recommandations à l'intention du Conseil d'Administration pour l'aider dans sa prise de décision sur des sujets liés la gouvernance de Coordination SUD ou à des orientations stratégiques majeures. Ces groupes de travail requièrent une participation accrue de membres du CA ou de personnes détachées des organisations et collectifs membres du CA.

COMMISSION DE PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

La commission de Présentation des candidatures est une commission permanente qui a pour objet d'étudier et d'émettre des avis sur les demandes d'adhésion à Coordination SUD. C'est sur la base de son avis que le CA admet ou non les candidats comme nouveaux membres de Coordination SUD, soit en tant qu'adhérents directs, soit en leur recommandant d'adhérer via un collectif membre.

Référent CA	Christian Lespinats (Groupe Initiatives)
Secrétariat	Karine Meaux (Coordination SUD)
Liste des membres	Groupe Initiatives, Sipar, France Libertés/Crid, Forim, Conseil des Béninois de France, Médecins du Monde, Secours catholique-Caritas France

GROUPE DE TRAVAIL MEMBERSHIP

Créé de façon ad hoc suite à l'audit gouvernance et avec un mandat temporaire (avril 2012- juin 2013), le groupe de travail membership avait pour objectif global de clarifier les règles d'adhésion à Coordination SUD. Les résultats attendus étaient :

1. Un socle commun à Coordination SUD et à ses collectifs/collège est appliqué aux nouvelles demandes d'adhésion.
2. Un contrat d'engagement est signé par tous les membres de Coordination SUD.
3. Le lien avec les membres et entre les membres est renforcé.
4. Le statut de membre associé est clairement défini.

Référent CA et suppléant	Marjolaine Gèze/Curis (SGDF) et Aurélie Beaujolais (Clong Volontariat)
Secrétariat	Karine Meaux (Coordination SUD)
Liste des membres	Sipar, Hydraulique sans frontières / Groupe initiatives, GESS-Recosol, CCFD-Terre solidaire, Solidarité Laïque

GROUPE DE TRAVAIL LOI D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION (LOP-DSI)

Le groupe de travail a été mis en place à la demande du Conseil d'Administration de Coordination SUD, pour suivre la préparation de la LOP et préparer les contributions de Coordination SUD sur le contenu de la Loi et de son rapport annexé.

Référent CA	Sébastien Fourmy (Oxfam France)
Secrétariat	Gautier Centlivre (Coordination SUD)
Liste des membres	4D, Action contre la faim, ATD-Quart monde, Avocats pour la santé dans le monde, CCFD-Terre Solidaire, CFSI, Crid, Equilibre et populations, Forim, Gret, Groupe Initiatives, Handicap international, Oxfam France, Solidarité Laïque
Liste des invités	Coalition Plus

Les clubs métiers

Objectif : promouvoir les échanges de pratiques sur des problématiques techniques ou métiers.
En 2013, deux clubs métiers sont opérationnels : Ressources humaines et Communication.

CLUBS MÉTIERS RESSOURCES HUMAINES

Le club métier Ressources humaines, rebaptisé Groupe d'échanges sur les ressources humaines, est désormais subdivisé en deux groupes en fonction de la taille des ONG (plus ou moins de 50 ETP). Leur objectif est de faciliter l'échange de pratiques entre responsables RH et la mutualisation d'outils afin d'améliorer la gestion des ressources humaines au sein des ONG.

Secrétariat

Jean-Luc Galbrun (Coordination SUD)

Liste des membres

Groupe 1 : ASMAE, AVSF, IECD, Initiative Développement Inter Aide, Partage, Peuples solidaires - Action aid, Plan France, PlaNet Finance, Solthis.
Groupe 2 : Croix Rouge Française, Geres, Gret, Handicap International, Médecins du Monde, Secours Catholique – Caritas France, Secours Islamique France, Solidarités International, Triangle Génération Humanitaire

CLUB MÉTIER COMMUNICATION

Le club métier Communication réunit des chargé-e-s de communication des associations membres. Son objectif est de faciliter l'échange de pratiques, d'informations et la mutualisation d'outils sur la communication au sein des ONG. Le club métier est structuré autour d'une mailing list des chargés de communication des associations membres. Parmi d'autres actions, des sessions d'information, de formation, de débat et de mise en réseau sont organisées à destination des responsables de communication.

Secrétariat

Stéphanie Dubois de Prisque (Coordination SUD)

Liste des membres

Chargé-e-s de communication des associations membres

ANNEXE 5

DONNÉES SUR LE FONDS DE RENFORCEMENT ORGANISATIONNEL ET INSTITUTIONNEL (FRIO)

Le Frio - Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel appuie les ONG françaises de solidarité internationale dans leurs démarches de professionnalisation, dans le respect de leur identité associative et de leur diversité.

Depuis 2007, ce dispositif a accompagné près de 90 ONG représentant 117 projets de renforcement. Parmi les ONG soutenues depuis la création du dispositif, 43 % disposent d'un budget inférieur à 1 M€ et 26 % ont un budget inférieur à 3 M€. Le dispositif soutient donc principalement les petites et très petites ONG du secteur.

ÉVOLUTION DES DEMANDES DEPUIS 2007 - CUMUL



Depuis 2007, l'appui à la définition de stratégie demeure la première thématique d'intervention du dispositif Frio. Les actions de stratégies peuvent porter sur l'élaboration de projet associatif, la définition de plans stratégiques, la définition de stratégie nationale en lien avec l'appartenance à un réseau international, en incluant les aspects de diagnostic global. La seconde thématique concerne le management et les RH : travail sur le fonctionnement interne, climat social, procédures RH, accompagnement de direction.

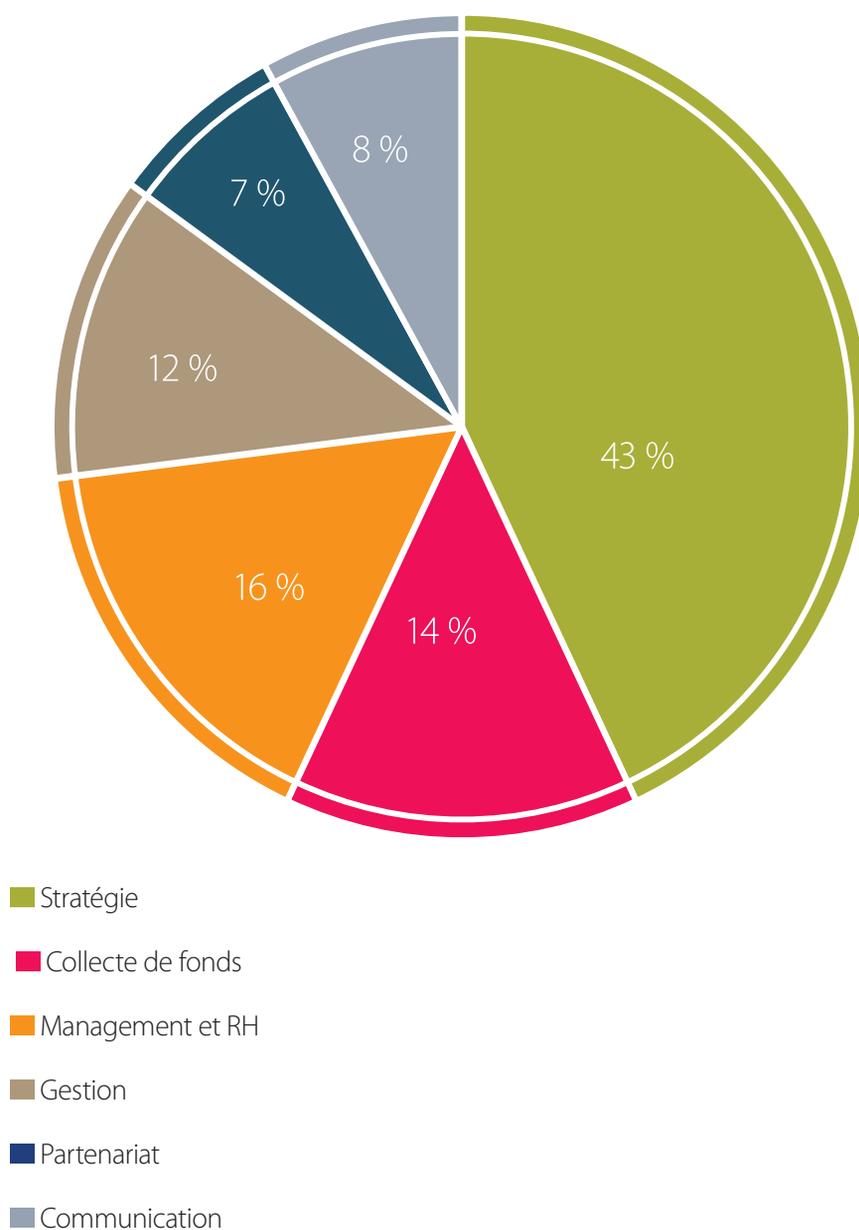
Pour autant, le cumul des thématiques contribuant au renforcement du modèle économique des ONG représente 26 % des accompagnements soutenus par le dispositif depuis sa création. Ce qui positionne le renforcement de l'assise financière des ONG comme le second axe d'intervention du dispositif. Les thématiques en question sont : la collecte de fonds, la gestion administrative, financière et fiscale voire dans certains cas, la communication.

Ainsi en 2010 et 2011, la collecte de fonds privés a pris une forte ampleur relayée, à partir de 2011, par des demandes accrues sur les aspects de gestion administrative, financière et fiscale.

Si les questions de partenariats au Sud semblent n'avoir donné lieu qu'à quelques accompagnements spécifiques ; les enjeux qu'ils soulèvent rejoignent le questionnement stratégique des organisations. Sur la seule année de 2013, le cofinancement alloué par le Frio pour une réflexion stratégique plaçant les partenariats en leur cœur représente près d'1/3 des engagements financiers.

Enfin, les aspects de communication demeurent très peu abordés. Cette thématique est rarement traitée de façon isolée mais s'insère plutôt dans une réflexion globale : développement de stratégies de levée de fonds, de définition du projet associatif.

PROFIL DES DES DEMANDES DEPUIS 2007 (CUMUL)



ANNEXE 6

LISTE DES PUBLICATIONS PARUES EN 2013

POLITIQUE FRANCE	Document de position - Assises du développement et de la solidarité internationale
FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT	Livret Analyse du Projet de loi de finances 2014 Livret Analyse du Projet de loi relatif au développement et à la solidarité internationale de la France Le secteur privé dans le financement du développement - Quand l'AFD et la BEI soutiennent les entreprises : comment et pour quels objectifs ?
ELECTIONS EUROPÉENNES	Brochure Elections européennes : 10 engagements en faveur d'un développement durable, juste et solidaire Document de plaidoyer Elections européennes : 10 engagements en faveur d'un développement durable, juste et solidaire
C2A	Étude Répondre aux défis du XXI ^{ème} siècle avec l'agro-écologie : pourquoi et comment ? Les notes de la C2A n°10 : Répondre aux défis du XXI ^{ème} siècle avec l'agro-écologie : pourquoi et comment ? (FR, GB, ESP) Les notes de la C2A n°11 : Terres cultivables non cultivées dans le monde (FR, GB, ESP) Les notes de la C2A n°12 : Les investissements dans l'agriculture : danger et opportunité pour les petits producteurs et pour l'humanité (FR, GB, ESP) Les notes de la C2A n°13 : Financiarisation des marchés agricoles : quels impacts sur la sécurité alimentaire mondiale ? Les notes de la C2A n°14 : Lutte contre la faim et renforcement des droits des femmes paysannes (FR, GB, ESP) Les Echos de Rome n°1 : Les ONG françaises parties-prenantes de la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire Les Echos de Rome n°2 : Les priorités de la société civile pour des investissements agricoles responsables Les Echos de Rome n°3 : La Nouvelle Alliance du G8 pour la sécurité alimentaire ou le « huis clos multinationales-pays riches » Les Echos de Rome n° 4 : Un bilan en demi-teinte pour la 40 ^{ème} session du CSA
APPUI AUX ONG	Étude sur les pratiques des ONG françaises dans un contexte financier difficile Lettre de la COFRI (commission Financement et renforcement institutionnel) n°10 Info RH n°4 Info RH n°5 Info RH n°6 Info RH n°7 Programme des formations 2013 Etude des besoins en formations des ONG 2013
QUALITÉ ET TRANSPARENCE	La transparence au sein des ONG de solidarité internationale : enjeux, expériences et perspectives
NOUVELLES DE SUD	NDS Printemps 2013 NDS Été 2013 NDS Automne 2013 NDS Hiver 2013
VIE ASSO	Rapport annuel 2012

ANNEXE 7

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AFD	Agence française de développement
ALNAP	<i>Active Learning Network for Accountability and Performance in Humanitarian Action</i> (Réseau d'apprentissage actif pour la redevabilité et la performance dans l'action humanitaire)
AMCP	Action mondiale contre la pauvreté-France
APD	Aide publique au développement
C2A	Commission Agriculture et alimentation de Coordination SUD
CAD	Comité d'aide au développement de l'OCDE
CE	Commission européenne
CIS	Cadre d'intervention sectoriel de l'AFD
CIT	Cadre d'intervention transversal de l'AFD
CONCORD	Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement
CPCA	Conférence permanente des coordinations associatives
CSA	Comité pour la Sécurité Alimentaire (FAO)
CSO	<i>Civil Society Organisations</i> (organisations de la société civile)
DGM	Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats (MAE)
DNG	Diplomatie non gouvernementale
DOS	Document d'orientation stratégique
DPO	Division du partenariat avec les ONG (AFD)
DSI	Développement et solidarité internationale
EAD	Éducation au développement
ECHO	Office humanitaire de la Communauté européenne
EDNG	Exercice de Diplomatie Non Gouvernementale
EFQM	<i>European Foundation for Quality Management</i>
FAO	<i>United Nations Food and Agriculture Organisation</i> (Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation)
FIP	Forum International des Plateformes nationales d'ONG
FDD	Financement du développement
FDR	<i>Funding for Development and Relief</i> (financement du développement et de l'aide humanitaire) – groupe de travail de Concord
FED	Fonds européen de développement
Fisong	Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG de l'AFD
Frio	Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel
FSD	Fonds de solidarité pour le développement (MAE)
FSM	Forum Social Mondial
GISA	Groupe interministériel sur la sécurité alimentaire
HAP	<i>Humanitarian Accountability Partnership</i> (partenariat pour la redevabilité humanitaire)
LOP	Loi d'orientation et de programmation
MAE	Ministère français des Affaires étrangères
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCHA	Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires
ODD	Objectifs de développement durable

ANNEXE 7

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

OIT	Organisation internationale du travail
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ONG	Organisation(s) non gouvernementale(s)
ONU	Organisation des Nations unies
OSC	Organisation de la société civile
PCPA	Programme concerté pluri-acteurs
PFN	Plate-forme nationale d'ONG
PLF	Projet de loi de finances
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
POS	Plan d'orientation stratégique de l'AFD
Q&A	<i>Quality & Accountability</i> (qualité et redevabilité)
RDC	République démocratique du Congo
PFN	Plate-forme nationale d'ONG
PLF	Projet de loi de finances
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
POS	Plan d'orientation stratégique de l'AFD
Q&A	<i>Quality & Accountability</i> (qualité et redevabilité)
RDC	République démocratique du Congo
SDS	Salon des solidarités
SSI	Semaine de la solidarité internationale
UE	Union européenne
URD	Groupe Urgence réhabilitation développement
VOICE	<i>Voluntary Organisations in Cooperation in Emergencies</i> (Plate-forme européenne d'ONG humanitaire)

Coordination du rapport : **Karine Meaux, Coordination SUD**
Maquette et mise en page : **KMOGRAF**
Imprimé par : **AB NUMERIC**

4D - Dossiers et débats pour le développement durable • ACF - Action contre la faim • ACTED - Agence d'aide à la coopération technique et au développement • Acting for life • Agrisud international • AGTER • Aide et Action • AIDES • AJGF - Association des jeunes Guinéens de France • Alima • AMD - Aide médicale et développement • AMM - Association médicale missionnaire • AOI - Aide odontologique internationale • Apdra pisciculture paysanne • Apprentis d'Auteuil • ASFODEVH - Association pour la formation en développement humain • ASI - Actions de solidarité internationale • ASMAE - Association Soeur Emmanuelle • ASM - Avocats pour la Santé dans le Monde • ATD - Quart Monde - Terre et homme de demain • AVSF - Agronomes et vétérinaires sans frontières • Bioforce • CAGEF - Collectif des associations ghanéennes de France • CARE France • CARI - Centre d'actions et de réalisations internationales • CBF - Conseil des Béninois de France • CCFD - Comité catholique contre la faim et pour le développement - Terre solidaire • CEFODE - Coopération et formation au développement • CEFODIA/CKN - Centre de formation géré par la diaspora cambodgienne • CEMÉA - Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active • CFSI - Comité français pour la solidarité internationale • Chaîne de l'espoir • CHD - Coordination Humanitaire et Développement • CIDR - Centre international de développement et de recherche • CIEDEL - Centre international d'études pour le développement local • CIMADE - Service oecuménique d'entraide • CLONG Volontariat • CNAJEP - Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire • COSIM Nord-Pas de Calais - Collectif des organisations de solidarité internationale issues des migrations • COSIM Rhône-Alpes • CSSSE - Comité de suivi du symposium sur les Sénégalais de l'extérieur • CAGF - Coordination des Associations Guinéennes de France • CRID - Centre de Recherche et d'Information pour le Développement • DCC - Délégation catholique pour la coopération • Defap - Service protestant de missions • Défi - Éducation Sud • Équilibres & Populations • Eau vive • Éclaireuses éclaireurs de France • Éclaireuses éclaireurs unionistes de France • EMI - Entraide médicale internationale • Emmaüs international • Enda Europe • Enfants & développement • ESF - Électriciens sans frontières • ESSOR - Soutien formation réalisation • Ethnik • Étudiants & développement • FECODEV - Femmes et contributions au développement • Fédération Artisans du monde • Fédération Léo Lagrange • FERT - Organisation professionnelle agricole française de coopération internationale pour le développement rural • FFMJC - Fédération française des maisons de jeunes et de la culture • FIA-ISM - Femmes inter associations - Inter service migrants • FIDESCO • Fondation Abbé Pierre • FORIM - Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations • France libertés - Fondation Danielle Mitterrand • France volontaires • Frères des hommes • GERES - Groupe énergies renouvelables, environnement et solidarité • Gevalor • GRDR - Groupe de recherche et de réalisation pour le développement rural • GREF - Groupement des retraités éducateurs sans frontières • Gret - Professionnels du développement solidaire • Groupe initiatives • Guilde européenne du raid • Habitat cité • Handicap international France • HCMF - Haut Conseil des Maliens de France • HSF - Hydraulique sans frontières • HumaniTerra • ID - Initiative développement • IDD - Immigration développement démocratie • IECD - Institut européen de coopération et de développement • IFAID Aquitaine • Initiatives et changement • Institut Belleville • Inter Aide • IRAM - Institut de recherche et d'applications des méthodes de développement • Institut IRCOM de Bethancourt • KDM - Kinésithérapeutes du Monde • L'appel - L'appel au développement pour les enfants du monde • Max Havelaar France • MdM - Médecins du Monde • Medair France • OPALS - Organisation panafricaine de lutte contre le sida • Ordre de Malte France • Ouest Fraternité • Oxfam France • PACOF - Plateforme des associations congolaises de France • PAFHA - Plateforme des associations franco-haïtiennes • Partage • Peuples solidaires • PFCE - Plateforme française pour le commerce équitable • Plan France • Planète enfants • PRSF - Prisonniers sans frontières • PU-AMI - Première urgence - Aide médicale Internationale • RADBFS - Réseau des associations du bassin du fleuve Sénégal • RAME - Réseau des associations mauritaniennes en Europe • Récosol - GESS - Réseau de compétences solidaires - Groupement d'économie sociale et solidaire • Réseau foi et justice Afrique - Europe • Ritimo - Réseau des centres de documentation et d'information pour le développement et la solidarité internationale • Samu social international • Santé Sud • SCD - Service de coopération au développement • Scouts et guides de France • Secours catholique - Caritas France • Secours populaire français • Sherpa • Sidaction • SIF - Secours Islamique France • SIPAR - Soutien à l'initiative privée pour l'aide à la reconstruction • Solidarité • Solidarité laïque • Solidarité sida • Solidarités international • Solthis - Solidarité thérapeutique et initiatives contre le sida • TDH - Terre des hommes France • Touiza solidarité • Triangle génération humanitaire • UABF - Union des associations burkinabés de France • UCJG - Union chrétienne de jeunes gens • UCPA - Union nationale des centres sportifs de plein air • UGVF - Union générale des Vietnamiens de France • UNMFREO - Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation



Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement
La coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale
14 passage Dubail - 75010 Paris
Tél. : 01 44 72 93 72
www.coordinationsud.org
sud@coordinationsud.org